

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1803 - 21 février 2003 - prix : 1 €

**La loi  
des patrons,  
c'est le droit  
de licencier  
à leur guise**

p. 4

**France, Espagne,  
Grande-Bretagne**

**Succès des  
manifestations  
contre  
la guerre  
en Irak**

p. 8

**Irak**  
**S'opposer  
à la guerre  
sans faire  
de Chirac  
le rempart  
qu'il n'est pas**

p. 3



**SOUTENONS LA MARCHÉ  
DES FEMMES DES QUARTIERS  
POUR L'ÉGALITÉ**

p. 2

# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Licenciements collectifs
- Metaleurop
- p 5 ■ Chirac-Raffarin, le bluff de la bataille pour l'emploi
- Air Lib, des milliers de salariés à la rue
- p 6 ■ Quand Chirac "soutient" les services publics
- p 12 ■ Réforme de l'APA
- Fermeture de l'université Paris-XI
- p 13 ■ Non aux hausses de loyers dans le Val-de-Marne
- Refus de la fermeture de la maternité de la Paimpol
- p 14 ■ Sarkozy veut durcir la législation sur l'immigration
- Sans-papiers : - Bordeaux - la lutte continue à Clermont-Ferrand
- p 15 ■ La guerre de la police contre les Roms à Lieusaint
- Livre : la véritable histoire de Lutte Ouvrière

## Retraites

- p 16 ■ Attaques contre la Fonction publique puis contre tous
- Des fédérations syndicales attentistes

## Dans le monde

- p 8-9 ■ Grande-Bretagne : un désaveu de la politique guerrière de Blair
- Espagne : des millions contre la guerre et contre Aznar
- Compagnies pétrolières : chronique d'une razzia annoncée
- Etats-Unis : attaque des démocrates contre les travailleurs et les pauvres
- Guadeloupe : la grève des employés communaux se poursuit

## Tribune

- p 6 ■ La seule chance contre la guerre, c'est le veto de la rue

## Dans les entreprises

- p 7 ■ France Télécom : suppressions d'emplois
- Brant-Galva Wattrelos (Nord)
- Renault-Véhicules Industriels
- p 10 ■ Lorient : crise au port de pêche
- Peugeot-Mulhouse : résultats des élections professionnelles
- TSI-Gare d'Austerlitz-Masséna (Paris) : des ouvriers en grève
- p 11 ■ Alstom Saint-Ouen : suppressions d'emplois
- SGI Villers-Cotterêts : la grève a payé

# SOUTENONS LA MARCHÉ DES FEMMES DES QUARTIERS POUR L'ÉGALITÉ

« **Ni putes, ni soumises** », ont-elles inscrit sur leurs tee-shirts et les tracts qu'elles distribuent. Depuis le 1<sup>er</sup> février, un groupe de jeunes filles et femmes ont décidé de parcourir vingt-quatre villes de France pour protester contre l'oppression et le mépris dont les femmes sont victimes dans les cités de banlieue, et qui peuvent aller jusqu'au meurtre. Leur marche se terminera le 8 mars (journée internationale des femmes) par une manifestation parisienne.

A l'initiative de cette action se trouve la sœur de Sohane, une jeune fille de 17 ans brûlée vive en octobre dernier dans une cité de Vitry-sur-Seine par un garçon à qui elle résistait. Pour que de tels actes de barbarie ne se reproduisent plus, pour faire reconnaître le droit des femmes à l'égalité et à la dignité, ces jeunes filles ont décidé de se mobiliser, et lan-

cent « un appel pour que dans chaque cité de France, les sœurs et les mères entendent ce cri de liberté et rejoignent (leur) combat pour mieux vivre dans les quartiers ».

La montée des idées réactionnaires touchent toutes les couches de la société, mais l'obscurantisme, qu'il s'appuie sur la « tradition » ou la religion, se développe avec plus de force lorsqu'il pousse sur un terreau de misère matérielle et morale qui est le lot des cités. Si la situation de tous les habitants des quartiers populaires s'est considérablement dégradée ces vingt dernières années, les femmes, et plus particulièrement les jeunes filles, subissent la double oppression de la misère et des préjugés. Leurs droits les plus élémentaires, celui d'être libres de leur personne et de pouvoir choisir leur vie, sont quotidiennement bafoués. « Oppressées socialement par une société qui nous enferme dans des ghettos où s'accumulent misère et exclusion, étouffées

par le machisme des hommes de nos quartiers qui au nom d'une "tradition" nient nos droits les plus élémentaires », dénoncent-elles, elles ont décidé de relever la tête. Car au nom des soi-disant traditions (qui pèsent essentiellement sur les filles de milieux immigrés) et de la religion, elles doivent rester cloîtrées chez elles après l'école, si elles ne veulent pas subir les insultes, voire les violences, de la part des garçons des cités, et celles qui tentent de faire valoir leur droit à l'égalité entre hommes et femmes sont traitées de putains. Elles sont surveillées partout, même à l'école, où il se trouve toujours un frère, un cousin, un copain pour dénoncer à leur entourage tout comportement que ces petits caïds ignorants jugent non conforme à l'idée qu'ils se font des femmes.

Avec dignité et courage (car il en faut pour s'opposer aux garçons qui, parfois avec brutalité, s'érigent en gardiens des mœurs), des jeunes filles ont décidé de relever la tête et

de lutter pour le droit des femmes à l'égalité. Elles se battent au nom de toutes les femmes des quartiers populaires, des jeunes qui veulent pouvoir décider de leur vie, des mères dont la seule fonction sociale qui leur soit reconnue est de s'occuper de leur foyer, et même des hommes qui, victimes de leurs préjugés et des pressions religieuses, sont incapables de concevoir que puissent exister des rapports égalitaires et harmonieux entre hommes et femmes.

Lutte Ouvrière leur apporte tout son soutien et appelle à les accueillir dans les villes où elles font étape et dont voici la liste : 21 février : Strasbourg ; 24 février : Metz ; 26 février : Charleville-Mézières ; 28 février : Lille ; 1<sup>er</sup> mars : Fontenay-sous-Bois ; 3 mars : Sarcelles - Cergy ; 4 mars : Asnières ; 5 mars : Épinay-sur-Seine ; 6 mars : Sainte-Geneviève-des-Bois ; 7 mars : Evry. Cette marche se terminera le 8 mars par une manifestation à Paris.

## Fêtes de Lutte Ouvrière



### SAINT-NAZAIRE

Samedi 8 mars de 16 heures à minuit à Montoir-de-Bretagne Salle polyvalente Bonne-Fontaine

### MONTBÉLIARD

Samedi 8 et dimanche 9 mars Halle polyvalente

### LIMOGES

Dimanche 16 mars à partir de 12 heures à Isle (Salle polyvalente)

### CREIL

Samedi 22 mars à partir de 16 heures Salle des fêtes (10, av. Jules-Ferry) à Saint-Leu-d'Esserent (Bassin creillois - Route de Montataire à Précly-sur-Oise)



### ANGERS

Samedi 29 mars de 15 heures à minuit à Trélazé - Salle Aragon

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

# L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 17 février 2003

## S'opposer à la guerre annoncée contre l'Irak MAIS SANS FAIRE DE CHIRAC LE REMPART QU'IL N'EST PAS

■ Deux cent mille manifestants à Paris, un demi-million à l'échelle du pays et plusieurs millions à l'échelle du monde : les manifestations de cette fin de semaine ont montré au moins que, si la guerre contre l'Irak est déclenchée dans les semaines qui viennent, elle ne le sera pas avec l'accord des peuples. Chose significative : en Europe, c'est précisément dans les pays dont les gouvernements sont en pointe dans l'agitation guerrière que les manifestations ont été les plus massives. Le nombre de manifestations aux États-Unis même a montré que Bush n'a pas l'accord de la totalité du peuple américain. Malgré le matraquage de la propagande guerrière venant aussi bien d'une caste politique unanime que des médias, des centaines de milliers d'Américains ont tenu à exprimer leur opposition à la guerre qui se prépare.

La participation massive à ces manifestations a amené certains dirigeants européens va-t-en-guerre à tempérer leur langage, ne serait-ce que pour des raisons électorales. Rien ne permet d'affirmer cependant que la guerre ne sera pas déclenchée dans les semaines, voire dans les jours qui viennent.

Le gouvernement français s'est autofélicité de son jeu diplomatique. Il a tenté de faire passer sa prise de position devant l'ONU à la fois pour un courageux acte de résistance aux pressions américaines et un garant pour la paix. Mais, non seulement cela n'empêchera pas les États-Unis de déclencher une agression mais rien ne garantit que l'opposition du gouvernement français à la politique américaine ira au-delà d'un baroud d'honneur diplomatique.

Les inspecteurs de l'ONU n'ont certes rien trouvé qui puisse fournir aux États-Unis le prétexte à la guerre. Mais Bush n'a cessé de répéter qu'il n'a besoin ni de l'ONU, ni de justifications pour partir en guerre. Et le nombre de soldats américains autour de l'Irak ne cesse d'augmenter et le matériel de guerre de s'accumuler.

Les prochains jours montreront si le gouvernement français, souhaitant participer à la curée en Irak, rentre dans le rang pour s'aligner sur les Américains ou si, estimant que les États-Unis ne laisseront de toute façon rien, ni aux groupes pétroliers français, ni à ceux des travaux publics qui louchent vers les chantiers de reconstruction de l'après-guerre, Chirac choisira de s'abstenir sur le plan militaire.

Mais, si le gouvernement français entretient le suspense pour ce qui est de sa participation à la guerre, il ne cesse de répéter depuis le début à quel camp il appartient. C'est celui de l'impérialisme agresseur, pas celui du peuple agressé.

A peine la représentation française à l'ONU s'est-elle illustrée en se démarquant des États-Unis que Chirac a éprouvé le besoin de se présenter avec insistance, dans une interview donnée à un journal

américain, comme un « *supporteur de la solidarité transatlantique* ». Il a apporté son approbation totale à la présence de l'armada américaine autour de l'Irak. Cela sonne déjà comme la fin de l'intermède d'opposition diplomatique aux États-Unis.

Ceux qui sont sincèrement opposés à cette guerre injuste, à cette guerre impérialiste, auraient en tout cas bien tort de voir en Chirac un rempart contre l'intervention militaire. Quand Chirac déclare, dans la même interview, qu'il n'est pas pacifiste, on peut le croire. Comme Bush, comme Blair, comme les autres dirigeants du monde impérialiste, il ne détermine pas sa politique en fonction des sentiments et des aspirations des peuples mais en fonction des intérêts des grands groupes industriels et financiers.

Et les partis de gauche, le PS comme le PC, qui apportent leur soutien au gouvernement et qui cautionnent sa politique, non seulement propagent des illusions mais reconduisent sur le terrain de la politique extérieure le ralliement honteux à Chirac lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.

Alors oui, il faut s'opposer à l'agression impérialiste contre l'Irak. Mais pas derrière Chirac.

Arlette LAGUILLER

### RÉUNIONS PUBLIQUES

avec  
**ARLETTE  
LAGUILLER**

#### MARSEILLE

Samedi 15 mars  
à 15 heures  
Château des Fleurs  
16, boulevard Michelet  
Métro Rond-Point-du-Prado

#### TOULOUSE

Judi 20 mars  
à 20 h 30  
Salle municipale  
22, allées de Barcelone

#### LILLE

Vendredi 28 mars  
à 20 heures  
Maison de l'Éducation-  
permanente (MEP)  
Place Georges-Lyon  
près av J-B.-Lebas

#### LYON

Vendredi 4 avril

Licenciements collectifs en chaîne

# L'IRRESPONSABILITÉ CAPITALISTE

La liste des entreprises qui, dans la période actuelle, mettent en œuvre des restructurations se traduisant chaque fois par des suppressions d'emplois et des travailleurs jetés à la rue, parfois sans un sou d'indemnité, s'allonge chaque semaine, voire chaque jour. Les journaux régionaux rapportent les fermetures et les délocalisations qui concernent directement leurs régions et auxquelles, bien souvent, la presse nationale ne s'intéresse même pas. Pourtant ce sont des centaines d'emplois qui disparaissent ainsi et qui s'additionnent, exprimant la ruine de milliers et de dizaines de milliers de familles laborieuses.

Parmi toutes ces entreprises qui récemment ont annoncé des suppressions d'emplois, on peut citer le fabricant de chaussettes Kindy qui déclare froidement son intention de poursuivre « sa politique de désengagement de ses sites industriels français » en supprimant purement et simplement 94 emplois sur 330 dans deux de ses usines de Moreuil (Somme) et de Molliens (Oise). Dans les Vosges, la Cristallerie Baccarat, appartenant au groupe Taittinger (possédant la marque de champagne du même nom, mais aussi des chaînes d'hôtellerie de luxe – Concorde – et économique – Campanile –, des parfums, la marque Deville des appareils de chauffage ménager, etc.), qui n'est donc pas sans le sou, est en train de mettre au point un plan de restructuration qui se traduirait par la suppression d'au moins 115 emplois sur un effectif total de 780 travailleurs. Les 218 ouvriers de l'usine Pechiney à Auzat dans l'Ariège sont, quant à eux, mobilisés contre la menace de fermeture pure et simple de leur usine, sans compter 50 emplois également menacés dans une autre usine Pechiney voisine. Les syndicats de Béghin-Say dénoncent une restructuration qui entraînerait la disparition de 500 emplois dans les services centraux etc., etc.

A juste raison ces annonces brutales provoquent l'indignation dans la population qui sait trop bien les conséquences que cela va entraîner. Bien des familles populaires ont au moins un des leurs touché par le chômage. Aussi, pour donner le change, le gouvernement a fait des effets de manche, et comme pour les armateurs, responsables de marées noires périodiques, il a parlé de « patrons voyous ».

Dans le cas de Metaleurop, il ne pouvait s'agir que d'un « mauvais » patron, d'une brebis galeuse. Raffarin puis le ministre du Travail, Fillon, ont

annoncé la volonté du gouvernement d'entamer des poursuites judiciaires. Seulement, là encore, il s'agit d'un faux-semblant. Car en admettant même que le gouvernement passe aux actes, ce qui n'est pas certain pour l'essentiel, la loi est impuissante. Elle est là pour protéger la « liberté d'entreprendre » des patrons, et cette « liberté d'entreprendre » consiste pour les actionnaires à pouvoir mettre et retirer leur argent à leur guise dans les entreprises.

La loi qui s'applique, en ce domaine en France comme ailleurs, est la loi bourgeoise qui est là pour protéger la propriété des capitalistes. Les sociétés industrielles et financières sont organisées sous le régime des Sociétés Anonymes, qui institutionnalise l'irresponsabilité des actionnaires par rapport aux conséquences de leurs décisions, investissements, désinvestissements, licenciements, délocalisations. Ils ne sont responsables que de leur mise de fonds, ce qu'on appelle le capital social. Cette mise de fonds est souvent dérisoire par rapport à la valeur réelle de l'entreprise qui s'est démultipliée grâce au travail de ses salariés. Les seules poursuites qu'a prévues la loi, c'est quand l'action d'un des dirigeants, ou d'un comparse, a justement mis en cause le développement ou la préservation de ce « capital social », c'est-à-dire les richesses des actionnaires. C'est ce qu'on appelle les poursuites pour « abus de biens sociaux ». Mais ce sont des règlements de comptes entre possédants qui ne concernent pas les salariés, pourtant les premières victimes...

D'ailleurs la loi prévoit en cas de faillite, c'est-à-dire quand les patrons mettent la clé sous la porte en laissant factures et comptes impayés, dont les salaires, que les actionnaires ne sont pas tenus de payer leurs dettes sur leur fortune personnelle. Cette fortune,

fruit de l'exploitation des salariés, qui s'est transformée en dividendes, reste acquise aux actionnaires. Ceux-ci perdent seulement leur mise initiale en capital, bien peu de chose par rapport à la richesse réelle de l'entreprise et de ce qu'elle leur a rapporté. C'est justement en cela que les sociétés sont dites « anonymes », et donc que les biens des actionnaires sont protégés.

C'est pour un peu atténuer les aspects les plus choquants du système, qui apparaît au grand jour à l'occasion des licenciements et des faillites, que les gouvernements ont mis au point quelques lois depuis le début de la crise. D'abord, un fonds de garantie, alimenté par une cotisation des entreprises, prévoit d'assurer le paiement des salaires, des cotisations sociales et des indemnités de licenciements en cas de dépôt de bilan jusqu'à la faillite définitive. Jusqu'alors il n'y avait rien. Puis on a institué l'obligation de faire semblant de présenter des mesures visant à limiter les licenciements, les fameux plans sociaux, qui au mieux peuvent imposer aux patrons au moins une partie de reclassements, ou souvent des simulacres de reclassements. C'est tout et c'est bien peu. Ce peu a d'ailleurs montré toute son inefficacité à empêcher les drames qui accompagnent la multiplication des licenciements collectifs à travers le pays depuis des années.

Il n'y a pas vraiment de lois qui protègent les travailleurs. Il n'y a que le rapport de force

que pourra créer le monde du travail, sa volonté d'imposer l'interdiction des licenciements collectifs.

Lucienne PLAIN



## Metaleurop (Pas-de-Calais)

### LES TRAVAILLEURS NE RENONCENT PAS

Depuis le jeudi 16 janvier, les travailleurs de Metaleurop, la fonderie de plomb et de zinc de Noyelles-Godault, savent que les actionnaires principaux ont retiré leurs capitaux. Leur usine est en faillite et sera probablement déclarée bientôt en liquidation judiciaire.

Personne ne croit vraiment à un repreneur, même si les syndicats continuent d'en faire leur seule revendication. Mais les choses ayant évolué depuis un mois, personne ne croit plus maintenant aux discours des politiciens de droite ou de gauche qui, d'ailleurs, se montrent beaucoup moins souvent aux côtés des travailleurs ou en tête des manifestations.

Les travailleurs qui viennent aux assemblées générales, 300 à 600 suivant les jours sur les 830 de l'usine, ne comptent donc plus réellement que sur eux-mêmes et sur la solidarité des travailleurs des autres entreprises,

qui se manifeste en de nombreuses occasions.

Mardi 18 février, 150 ouvriers de Metaleurop sont allés aux portes de la Française de Mécanique à Douvrin, où la direction veut fermer la fonderie. La rencontre fut chaleureuse. C'est un premier pas vers une tournée d'autres entreprises dans la région, une idée qui fait l'unanimité dans les assemblées générales.

Il y a aussi en projet des manifestations à Paris, à Lens et à Lille, avec d'autres travailleurs menacés de licenciement. Un ouvrier de Metaleurop disait avoir découvert que « les salariés d'Air Lib étaient des travailleurs comme lui, car il n'avaient pas droit à plus d'égards de la part des patrons. Pourtant je croyais qu'ils faisaient un métier de privilégiés ». À force de licencier massivement, les patrons favorisent l'unité de la classe ouvrière pour des ripostes plus larges.

## Chirac-Raffarin

# LE BLUFF DE LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

Devant l'avalanche de plans de licenciements, Chirac et Raffarin multiplie les déclarations, à défaut de faire quoi que ce soit pour les empêcher. Raffarin enfonçait les portes ouvertes ces derniers jours : « 2003 sera une année difficile sur le plan de l'emploi » et « Je ne fais pas partie de ceux qui pensent que le chômage est inéluctable » ajoutait-il. Voilà qui va rassurer les salariés de Daewoo, Metaleurop ou Air Lib !

Chirac de son côté en appelle à la « mobilisation nationale » pour défendre l'emploi, exhortant entreprises, partenaires sociaux et pouvoirs publics à faire « converger leur énergie » pour « garder nos emplois et attirer ceux qui trop souvent se créent ailleurs ».

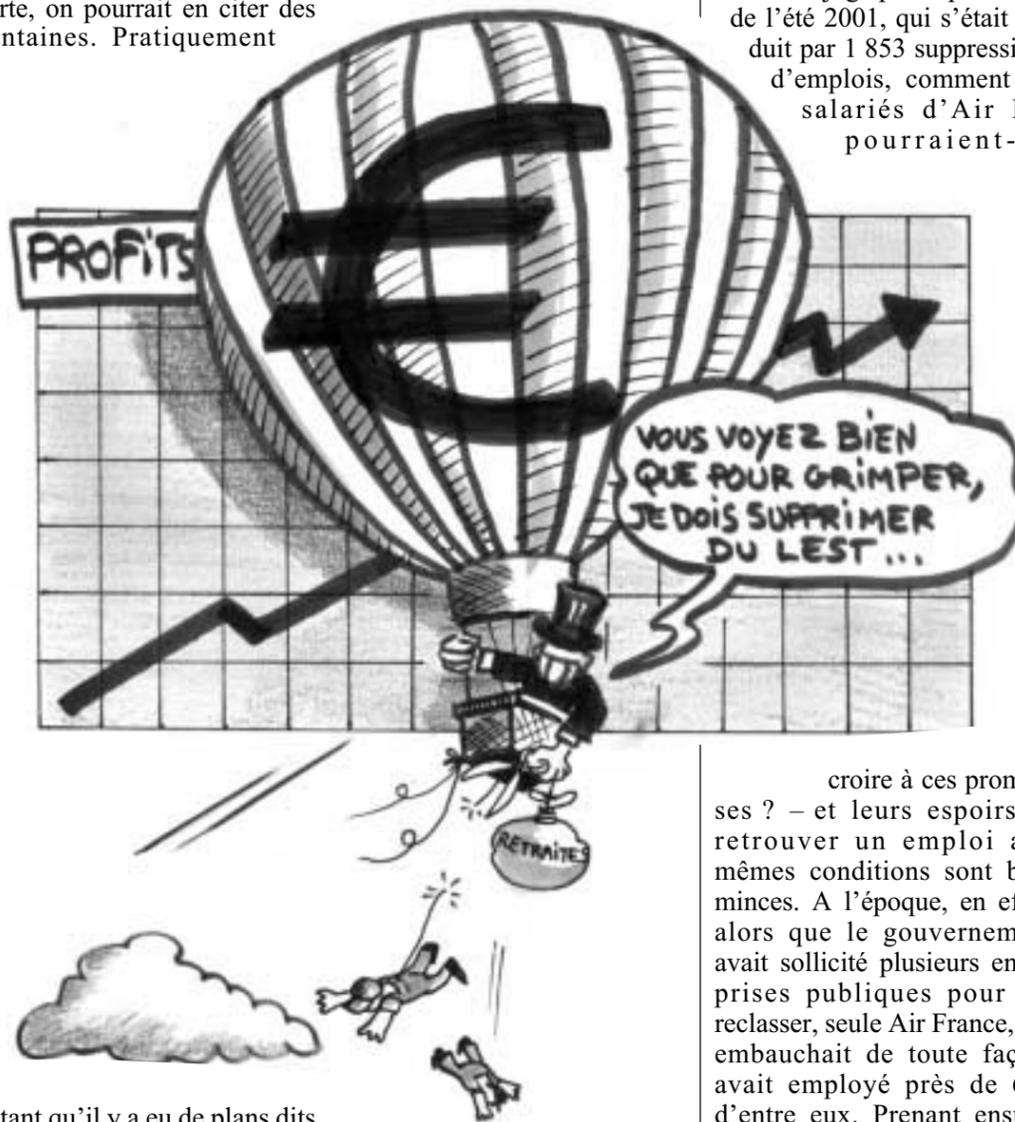
Mais cette « mobilisation nationale », le président de la République sait très bien que les patrons n'en ont que faire. Peu leur importent les chiffres catastrophiques du chômage, du moment que leurs profits vont bien. Les patrons continuent de licencier et de délocaliser, afin de produire avec des « coûts de production » les plus faibles possibles. Et leurs profits s'envolent.

Ces dernières semaines, les bilans des entreprises pour l'année 2002 ont été rendus publics. Renault affiche un bénéfice record de 1,956 milliard d'euros, soit un bond de 86 % par rapport à 2001, d'après les syndicats de l'entreprise. Le groupe agro-alimentaire Danone a enregistré, en 2002, un bénéfice net de 1,283 milliard d'euros contre 132 millions en 2001. Le résultat net progresse de 6,2 % pour l'ensemble de l'activité. Le groupe pharmaceutique Aventis annonce quant à lui 28 % d'augmentation du bénéfice net, soit 2,1 milliards d'euros. Le Crédit Lyonnais enregistre, pour la quatrième année consécutive depuis sa privatisation, une progression du résultat net de 5 % par rapport à 2001.

« Aujourd'hui, nous mettons en place tous les outils qui nous permettent de créer plus d'emplois qu'il n'en disparaît » déclarait Raffarin. Que sont donc ces outils ? Chirac précisait devant son conseil des ministres qu'il s'agissait de mesures d'accompagnement, de reconversion et de reclassement ainsi que des « comptes personnel de formation ». Rien de nouveau et tous ces « outils » ont déjà montré leur inefficacité. Par exemple, les salariés de l'entreprise Bertrand Faure racontent que 28 mois

après les licenciements, seuls 12 % des salariés avaient un contrat à durée indéterminée. Moulinex a supprimé en octobre 2001 cinq usines en Haute-Normandie et licencié 3 500 travailleurs. Un an après, le préfet de Région reconnaissait que seuls 14 % des anciens salariés avaient retrouvé un emploi. Et des exemples de la sorte, on pourrait en citer des centaines. Pratiquement

conditions ? Les mesures d'accompagnement comportent par exemple « l'aide au passage à temps partiel ». Il s'agit d'une façon hypocrite de parler d'une mesure qui contraint un salarié (et le plus souvent une salariée) à accepter un travail à mi-temps, avec la moitié d'un salaire. Même ceux qui retrouvent un travail en contrat à durée indéterminée (CDI) se retrouvent dans des conditions dégradées. Ils ont souvent perdu leur ancienneté, leur nouveau salaire est donc bien inférieur à celui qu'ils avaient avant d'être licenciés. Quant aux conditions de travail, elles sont, elles aussi, sou-



autant qu'il y a eu de plans dits sociaux. A chaque fois qu'on supprime des emplois, le même bluff revient, qui se veut rassurant, « on va créer de nouveaux emplois »... qui ne voient jamais le jour.

Parmi les 84 600 personnes qui ont bénéficié, d'après les statistiques du ministère de l'Emploi, d'un « dispositif d'accompagnement » en 2001, combien ont retrouvé un vrai travail ? Et pour ceux qui en ont retrouvé un, dans quelles

ent pires.

Chirac-Raffarin ne feront rien qui puisse nuire même un peu aux intérêts des patrons, bien au contraire, comme le montre leur récente décision d'abaisser l'impôt sur la fortune. Bien des travailleurs en sont convaincus, il n'y a aucune aide à attendre de leur côté.

Aline RETESSE

## Air Lib en liquidation

# DES MILLIERS DE SALARIÉS À LA RUE

C'est le procureur de la République, représentant de l'État au tribunal de commerce de Créteil, qui a demandé clairement la liquidation d'Air Lib. L'État préfère licencier les 3 200 salariés d'Air Lib et les 17 000 travaillant autour (ALT, HRS, SAP) et en faire des chômeurs, plutôt que de préserver leurs emplois et leur droit à l'existence.

Le ministre des Transports, de Robien, a promis de faire « tout ce qui était en son pouvoir » pour les reclasser, mais, si l'on en juge par le précédent de l'été 2001, qui s'était traduit par 1 853 suppressions d'emplois, comment les salariés d'Air Lib pourraient-ils

d'enranger les profits sans que personne ne leur demande des comptes... puisqu'ils ont la loi de leur côté. C'est au nom de la « liberté d'entreprise » que la société Marine Wendel, le groupe du baron Seillière et l'actionnaire majoritaire de l'ancienne AOM-Air Liberté, a retiré ses capitaux en 2001, avec d'ailleurs un gros profit qui lui avait été garanti, pour les placer ailleurs, parce qu'il jugeait que cette compagnie n'était pas assez rentable. Elle avait alors été reprise par la société Holco, fondée sous la houlette de Gaysot, alors ministre des Transports, par Jean-Charles Corbet, un ancien pilote d'Air France, et ne se maintenait que grâce aux subventions de l'État. Le gouvernement actuel, bien ancré à droite, a décidé de mettre fin à ces aides. L'arrêt de la licence de vol, la liquidation définitive étaient politiquement décidées depuis des semaines.

Mais si Air Lib est mis en liquidation judiciaire, cela ne concerne en rien Holco. C'est sûr que dans le groupe Holco, l'argent s'est déplacé dans des secteurs non liquidés, y compris des paradis fiscaux comme le Luxembourg. Corbet s'appuie d'ailleurs sur cet état de fait pour faire croire que l'avenir est toujours possible avec lui. Voilà ce qu'il a osé prétendre le lendemain même de l'annonce de la fermeture de son entreprise devant l'ensemble du personnel : « Croyez en moi, je me battrais jusqu'au bout, empochez vos indemnités de licenciement et je vous réembaucherai à 30 % moins cher. Si vous faites des sacrifices, on redémarrera quelque chose ensemble ».

Démagogie, évidemment, car rien ne garantit qu'Air Lib pourrait redémarrer...même si tous travaillaient gratis !

Pour obtenir un véritable reclassement, les salariés d'Air Lib devront engager l'épreuve de force avec les pouvoirs publics. Et leur force réside dans les 3 200 personnes en colère regroupées sur un même site, et dont la détermination peut être contagieuse.

Marianne LAMIRAL

croire à ces promesses ? – et leurs espoirs de retrouver un emploi aux mêmes conditions sont bien minces. A l'époque, en effet, alors que le gouvernement avait sollicité plusieurs entreprises publiques pour les reclasser, seule Air France, qui embauchait de toute façon, avait employé près de 600 d'entre eux. Prenant ensuite prétexte des attentats du 11 septembre, Air France avait gelé les embauches annoncées et, pour certaines, les avait carrément annulées. Les autres entreprises, ADP, la SNCF, la RATP, la SNECMA, n'en avaient accueilli qu'une poignée. Et aujourd'hui, voilà qu'on leur refait les mêmes promesses fallacieuses.

Pendant ce temps-là, les responsables de la déroute financière d'Air Lib continuent

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# La seule chance contre la guerre C'EST LE VETO DE LA RUE !

Bush a l'art de rapprocher les peuples : les manifestations contre la guerre ont été un succès planétaire, en Australie, au Japon, en Inde, en Syrie, dans toute l'Europe, et même aux États-Unis, où plus de 100 000 personnes ont bravé l'interdiction et des charges de la police à cheval pour investir Manhattan. C'est chez ses alliés européens les plus va-t'en-guerre que les manifestations ont été les plus massives : 1 million à Londres, 2 à 3 millions à Rome, autant en Espagne, où une pancarte donnait ce bon conseil à Aznar : « Si vous voulez du pétrole, allez en Galice ! »

En comparaison, les manifestations françaises apparaissent presque respectueuses, voire consensuelles ! Pas d'opposition franche ici entre la population et le gouvernement : Chirac n'est-il pas le rempart le plus efficace contre la paix ? De Villepin n'était-il pas le héros du jour au conseil de sécurité de l'ONU ? La France ne pourrait-elle pas aller jusqu'au veto pour empêcher la nouvelle expédition militaire de Bush ?

Ces espoirs, répandus chez bien des manifestants, pourtant plus ou moins méfiants, les dirigeants de la gauche ne se sont pas gênés pour les entretenir, sur tous les tons. Mélancolique, le vert Lipietz : « C'est quand même pénible de faire deux manifs pour Chirac à six mois d'intervalle. » Responsables, les socialistes Hollande et Fabius : « Nous soutenons pleinement la position de la France ». A la fois enthousiaste et nuancée, Marie-George Buffet : « La France est courageuse mais j'espère que cette position sera tenue jusqu'au bout. » C'est la leçon de Realpolitik du PCF : il faut soutenir la position de Chirac à l'ONU et plus nous serons nombreux à lui demander de mettre son veto, plus il sera coincé. Voilà qui rappelle la fine tactique du deuxième tour de l'élection présidentielle, qui voulait mobiliser la gauche au service de l'élection de Chirac pour qu'il soit otage de nos voix ! Avec le succès que l'on sait...

### Chirac sauveur de la paix ?

Alors, Chirac, dans le camp de la paix ? Aux côtés de Poutine, qui massacre les Tchétchènes ? Chirac, qui a trempé dans toutes les sales guerres de la France en Afrique ? Qui envoie son corps expéditionnaire en Côte d'Ivoire, après avoir laissé les nervis de Gbagbo assassiner dans les bidonvilles ? Chirac, le meilleur VRP des industriels français de l'armement ?

Il se charge lui-même de nous rassurer, en affirmant à *Time Magazine* : « La France n'est pas un pays pacifiste ». Il veut lui aussi « désarmer l'Irak » et « n'exclut pas le recours à la force ». La base française de Djibouti accueille les troupes américaines, et le *Charles-de-Gaulle* a quitté Toulon

pour rejoindre un groupe aéronaval américain au large de la Crète.

Si aujourd'hui Chirac tient tête à Bush, ce n'est pas pour épargner de nouvelles souffrances au peuple irakien. Il y aurait aujourd'hui en Irak des gisements représentant 112 milliards de barils de brut. A elles seules, les firmes russe Loukoil et française Total Fina Elf ont négocié avec le gouvernement irakien des options qui couvrent le quart de cette production potentielle ! Selon le *Journal du Dimanche* du 16/02, la revue *Pétrostratégies* cite une note des services du Pentagone selon laquelle « les grandes compagnies pétrolières américaines doivent occuper un rôle de premier plan (en Irak) et ne laisser que des lots de consolation aux Russes, une part honorable aux firmes britanniques et si possible rien du tout aux autres sociétés européennes. »

L'enjeu ne se limite d'ailleurs ni au pétrole, ni à l'Irak. Une mainmise directe sur l'Irak donnerait aux États-Unis de nouveaux moyens de pression sur tous les États de la région, pour en évincer les trusts concurrents, dans le pétrole, mais aussi le bâtiment, l'alimentation, les télécommunications ou encore, bien sûr, l'armement. Colin Powell le disait de façon lapidaire : « Il est possible qu'un succès en Irak puisse remodeler cette région d'une manière positive, qui fasse progresser les intérêts américains. »

Si le gouvernement français, aux côtés des Russes et des Allemands, n'a pas voulu s'aligner d'emblée sur Bush, c'est parce qu'il ne lui laissait pas la moindre miette du butin et pire encore : ces bombes qui tueront demain des Irakiens visent aussi... les trusts français ! Alors, pour Chirac, autant gêner Bush, dans l'espoir, peut-être, de le rendre un peu plus partageur

C'est ce marchandage qui « divise » aujourd'hui le conseil de sécurité de l'ONU : tout le monde y parle de désarmer le tyran Saddam Hussein, pour la galerie, en pensant à bien autre chose : comment se partagera demain le pillage du Moyen-Orient ? Dans ces conditions, Chirac n'userait de son veto que s'il y voit une arme utile pour marchander avec les États-Unis, et il n'empêcherait pas de toute façon la guerre. Mais le plus probable est qu'il cherche encore à s'imposer à l'impérialisme américain pour obtenir quelques miettes du gâteau, en se présentant comme un allié certes de moindre puissance mais politiquement utile, et il aidera alors Bush à obtenir la caution de l'ONU pour son expédition.

Ce n'est donc pas à l'ONU, grâce à un Chirac, que la guerre pourrait être épargnée au peuple irakien. C'est dans la rue, si la population de Paris, Londres, New York mais aussi du Caire ou Karachi montre à Bush qu'il peut redouter de « graves conséquences » s'il persévère dans son offensive.

Bernard RUDELLI

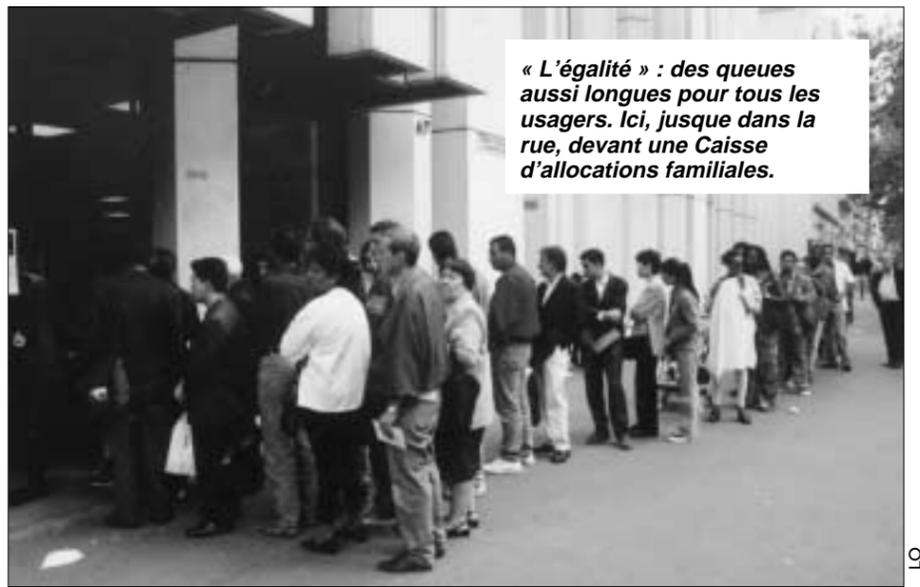
**Convergences Révolutionnaires n° 25** (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction  
Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.

Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société



« L'égalité » : des queues aussi longues pour tous les usagers. Ici, jusque dans la rue, devant une Caisse d'allocations familiales.

# QUAND CHIRAC « SOUTIENT » LES SERVICES PUBLICS

Dans un discours prononcé à l'occasion du quarantième anniversaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), Chirac a lancé un vibrant plaidoyer pour l'amélioration des services publics. De la part du chef d'un État qui n'a de cesse de diminuer les moyens des administrations, cela ne manque pas de sel.

« Toutes les administrations, a-t-il dit, devront s'engager à appliquer une charte de qualité définissant notamment les objectifs qu'elles se fixent pour favoriser l'égal accès des Français aux services publics. » Derrière ce baratin, il y a l'idée que si les services publics se dégradent depuis des années, ce ne serait pas à cause des restrictions imposées par les gouvernements successifs, à cause des budgets sabrés et des suppressions de postes, mais à cause de la mauvaise volonté de l'administration, pour ne pas dire, mais il le sous-entend, des fonctionnaires eux-mêmes, qui rechignent à fournir la fameuse « qualité » à la population. Et qu'importe si la politique de l'État, en les privant des moyens de fonctionner, les met dans des situations de plus en plus intenable : c'est à ces administrations de faire le nécessaire pour que le service s'améliore. Voilà un refrain qui, à défaut d'enrayer la dégradation des services publics et des conditions de travail des fonctionnaires, servira au moins à alimenter les préjugés antifonctionnaires.

Comme il n'en est pas à une énormité près, Chirac a ajouté sentencieusement qu'il convient d'assurer « un niveau homogène de prestations par

des structures différenciées, adaptées aux réalités locales, aux attentes de nos concitoyens ou aux difficultés particulièrement graves que rencontrent certaines régions ». Les attentes des concitoyens ? Cela ressemble à de l'humour involontaire, car la seule attente du public qui soit comblée, c'est celle des files qui s'allongent, à La Poste, dans les hôpitaux ou ailleurs ! Et s'il y a une homogénéisation, c'est par la dégradation vers le bas.

Depuis des années, des maternités ferment, les bureaux de poste de proximité disparaissent, les écoles primaires des villages sont sacrifiées. Et c'est au moment où est annoncée la fermeture de plusieurs centaines d'agences de la Banque de France que Chirac nous promet « l'adaptation aux réalités locales » !

Mais qu'on se rassure ! Toutes les réorganisations et réformes entreprises par le gouvernement de droite se feront, toujours selon Chirac, avec « le souci constant de faciliter les démarches de l'utilisateur, de conforter son autonomie, de respecter ses droits et de faire prévaloir partout le même idéal républicain ».

L'idéal républicain, c'est ce grand mot qui sonne d'autant plus fort qu'il est creux. Sans doute désigne-t-il cette société dans laquelle, avec des services publics réduits à des peaux de chagrin, tous les citoyens sont égaux... Mais où les riches sont nettement plus égaux que les pauvres !

Jean RAYNARD

**Le prochain Cercle Léon Trotsky,  
vendredi 21 mars, aura pour thème :  
50 ans après la mort de Staline,  
15 ans après la Pérestroïka,  
11 ans après la disparition de l'URSS,  
OÙ VA LA RUSSIE ?**

**20 h 30 - grande salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor - Paris V<sup>e</sup> - Métro Maubert-Mutualité**

France Télécom

# EN POINTE POUR LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

**France Télécom a annoncé la suppression de 13 000 emplois sur 233 000 à travers différents pays, dont 4500 en Pologne et 7500 en France. Cette nouvelle décision qui augmente encore plus le chômage et se traduit par l'aggravation des conditions de travail de ceux qui garderont leur emploi, relève du gouvernement puisque l'État est, pour l'instant, encore majoritaire à 56,3 % dans le capital de l'entreprise.**

Ne sont comptabilisés dans le chiffre de 7500 que les départs prévisibles en retraite ou en préretraite, dont aucun ne sera remplacé, ce qui permet à la direction de France Télécom de dire qu'il n'y aura pas de licenciements en France. Ces gens-là savent jouer avec des mots qui masquent la réalité ! En plus, ils oublient de dire qu'ils ne s'interdisent ni le renvoi des

CDD, ni les plans dits « sociaux » dans les filiales.

Ces suppressions d'emplois constituent une nouvelle attaque contre l'ensemble du personnel, dont les conditions de travail ont déjà été mises à mal parce que bien des départs en retraite – et depuis cinq ans en préretraite – n'ont pas été remplacés. L'absence d'embauche pour compenser le passage aux 35 heures a encore aggravé les choses. Ainsi, depuis des années, à l'occasion de restructurations répétées, le personnel a été contraint à chaque fois de postuler pour changement de service. Le recrutement de fonctionnaires était bloqué et celui de contractuels réduit au compte-gouttes, la direction palliant le manque de personnel là où il était le plus flagrant en procédant à des transferts. France Télécom affiche aujourd'hui une volonté d'aller un cran plus loin en gelant pendant six mois un millier de recrutements de contractuels et en mettant en place un « bureau spécial » pour accélérer le départ de

fonctionnaires vers d'autres administrations.

Les seuls que le gouvernement et la direction de France Télécom cherchent à satisfaire, ce sont les gros actionnaires. « Les résultats réserveront des bonnes surprises sur la dynamique que j'ai engagée et qui se traduit par une amélioration assez sensible du résultat d'exploitation, comme on le verra », leur promet le PDG, Thierry Breton. Une assemblée d'actionnaires est prévue le 25 février prochain et l'annonce des suppressions d'emplois vient juste à temps pour remonter le « moral » de la Bourse dont dépend le cours de l'action. Par la même occasion, c'est aussi une façon de préparer une nouvelle étape de la privatisation de France Télécom. En faisant passer la part de l'État endessous de la moitié du capital, elle pourrait attiser le désir des groupes financiers.

Les banques et autres organismes financiers qui détiennent la dette de France Télécom ont tout lieu d'être satisfaits. En 2001, les charges financières de



l'entreprise (ce que France Télécom verse aux banquiers comme intérêt de ses dettes) ont atteint près de 3,9 milliards d'euros, plus de quatre fois leur niveau de 1999. Leur montant

dépasse même les charges sociales patronales que France Télécom verse aux organismes de Sécurité sociale, et c'est plus qu'un symbole.

Correspondant LO

Brant-Galva, Wattrelos (Nord)

## CINQ ANNÉES ET PUIS S'EN VONT

**Brant-Galva, entreprise de galvanisation de 50 personnes, créée il y a cinq ans, est l'une des plus modernes du groupe Vista (1 000 salariés). Elle a bénéficié des largesses de l'État et du maire socialiste de Wattrelos qui lui a ouvert les bras et sa bourse, en offrant notamment un terrain à moitié prix et cinq ans d'exonération de taxe professionnelle. Les conditions de travail y sont très dures, un camarade y est mort et il y a eu de nombreux blessés graves dont l'un reste handicapé.**

Le 2 décembre 2002, un Comité d'entreprise extraordinaire nous apprenait la fermeture prochaine du site. L'une des raisons invoquées était la baisse des commandes due au 11 septembre 2001... Le 10 janvier, prétextant un vol d'ordinateur, la direction mit le feu aux poudres en affichant son intention d'évacuer les marchandises. Depuis, nous nous relayons jour et nuit, 7 jours sur 7, pour surveiller l'usine. Vu notre nombre réduit, nous avons décidé de sortir de la petite zone indus-

trielle pour nous faire entendre. Nous avons interpellé Pierre Mauroy lors de l'inauguration d'une voie rapide, distribué des tracts pour nous adresser à la population sur les marchés et aux portes des entreprises comme à la Redoute et pris contact avec les ouvriers d'autres entreprises qui se trouvaient dans la même situation que nous. Nous sommes allés dans une des entreprises de galvanisation du groupe pour expliquer notre situation et à Metaleurop tout près de là. Le vendredi 7 février, nous manifestations dans Wattrelos aux cris de : « GPG vandale, assure-nous un plan social » avec des représentants d'autres entreprises des environs.

Le lundi 10 février, nous étions tous cités à comparaître devant le tribunal pour de soi-disant raisons de sécurité dans l'entreprise. Le vendredi, le jugement nous interdisait l'accès aux locaux, mais cela ne change rien car nous nous servons du local syndical qui se trouve à l'extérieur de l'entreprise.

Nous sommes décidés à ne pas nous laisser faire et la sympathie que nous rencontrons nous encourage.

Renault-Véhicules Industriels  
Vénissieux (Rhône)

## RAS-LE-BOL DES BAS SALAIRES

**À RVI, à l'occasion des négociations sur les salaires, plusieurs débrayages ont eu lieu à Vénissieux et à Saint-Priest. Ces débrayages ont été bien suivis, en particulier à l'Usine Moteurs, où certains salariés ont fait grève pendant trois jours.**

Cette année, la direction a innové en proposant aux syndicats de signer un accord salarial. Elle veut créer un 13ème mois en remplacement des primes de vacances et de fin d'année, avec en contrepartie un blocage des salaires à 1 % d'augmentation par an pour les deux ans à venir.

Les salaires les plus élevés s'en tireront le mieux, contrairement aux bas salaires.

Lors de réunions d'information syndicale, le ras-le-bol s'était exprimé sur les bas salaires. La direction avait tellement insisté en prétendant que nous étions les mieux payés de la région que cela avait suscité l'indignation, d'autant plus que les cadres avaient touché une prime d'objectif de 10 % de leur

salaire annuel. Le principe d'une grève avait donc été voté, surtout par des jeunes qui ne voulaient pas uniquement un débrayage.

Lundi 10 février, l'équipe du soir, à l'appel de tous les syndicats ouvriers, a commencé la grève dès la prise de poste. Elle a duré toute la journée pour une partie de l'Usine Moteurs, en particulier là où se trouvaient les plus jeunes. Des débrayages d'une à quatre heures ont aussi eu lieu dans d'autres secteurs. Le lendemain matin, la grève a continué et nous nous sommes retrouvés à 300 au rassemblement sur les lignes de montage.

Les grévistes sont partis en manifestation à un kilomètre de là, au lieu d'une réunion qui devait se tenir avec la direction mais que celle-ci a finalement suspendue. Les grèves et les débrayages se sont poursuivis mercredi et jeudi, plus ou moins longs et plus ou moins suivis selon les secteurs, à l'appel de la seule CGT.

Finalement, la direction n'a modifié que quelques détails de son projet d'accord qui, pour être appliqué, doit être

ratifié par des syndicats représentant 50 % des inscrits ou 75 % des exprimés aux élections professionnelles, ce qui implique la signature de la CGT, avec d'autres.

À Vénissieux et à Saint-Priest, les militants ouvriers et les syndiqués de la CGT sont en majorité contre la signature de l'accord de modération salariale. Mais les dirigeants CGT du groupe ont très envie de signer, prétextant que dans les autres établissements, les syndiqués et les salariés seraient pour la ratification. Aussi, pour préparer une éventuelle signature, les dirigeants de Vénissieux veulent organiser une consultation de l'ensemble du personnel, syndiqués et non-syndiqués, grévistes et non-grévistes.

Mais si la CGT signait, une partie de sa base serait profondément écœurée. Jusqu'à présent la direction n'a pas eu besoin d'un accord des syndicats pour donner 10 % aux cadres. Elle n'a pas besoin d'un accord pour augmenter nos salaires.

Correspondant LO



Grande-Bretagne

## Projet de guerre contre l'Irak

### UN DÉSARTEUR DE LA POLITIQUE GUERRIÈRE DE BLAIR

Si la journée du 15 février a montré quelque chose en Grande-Bretagne, c'est bien la profondeur de l'opposition à la politique guerrière du gouvernement travailliste de Tony Blair.

Jamais on n'avait vu autant de manifestants à Londres. Pendant neuf heures, deux cortèges venus de points de départ différents ont convergé vers Hyde Park, le plus grand parc de Londres. Au total on comptera plus d'un million de participants (750 000 selon la police, deux millions selon les organisateurs), beaucoup plus que lors de la manifestation de novembre 2002, qui avait déjà été ressentie comme une claque cinglante infligée à Blair.

A l'origine de cette manifestation se trouvait la « Coalition contre la guerre en Irak », un regroupement allant de l'extrême gauche aux musulmans intégristes, en passant par une galaxie de groupes écologistes, tiers-mondistes et surtout pacifistes. Ce courant pacifiste englobe lui-même un éventail très large. Il va du CND (campagne pour le désarmement nucléaire), le groupe le plus important, proche du Parti Travailliste et lié au milieu de l'ex-parti communiste, à une multitude de groupes d'inspiration religieuse, dont certains peuvent être franchement réactionnaires. Par ailleurs, trois des cinq partis britanniques représentés au Parlement s'étaient joints à l'appel – les libéraux-démocrates, les nationalistes écossais du SNP et les nationalistes gallois de Plaid Cymru. De même d'ailleurs que de nombreuses sections syndicales, des groupes locaux liés à la mouvance travailliste et des personnalités travaillistes dont certaines, comme Mowlam, ex-secrétaire d'État à l'Irlande du Nord de Blair, n'ont jamais fait partie de la « gauche » travailliste.

En tout cas, pris de cours par

le nombre des manifestants, les organisateurs ont été littéralement noyés dans leurs rangs. D'autant que la grande majorité des participants semblent être venus spontanément. Parmi eux, on pouvait remarquer en particulier une proportion importante de très jeunes, dont beaucoup étaient venus par classes entières de lycées situés aux quatre coins du pays. On pouvait également noter une forte proportion de gens issus des classes moyennes, de ces électeurs « flottants » invoqués tant de fois par Blair pour justifier ses dérives réactionnaires, au nom de la nécessité de gagner leurs voix – preuve qu'il y a des dérives réactionnaires dont ces électeurs ne veulent pas !

Enfin, une bonne moitié de la manifestation était constituée de gens modestes, travailleurs, chômeurs ou retraités, venus exprimer leur indignation au moins autant face à la menace de guerre elle-même que face à l'arrogance d'un gouvernement qui depuis des mois méprise le fait que la majorité de l'opinion soit opposée à sa politique. C'est cette indignation que reflétaient les dizaines de milliers de pancartes confectionnées à la main par les manifestants.

Pendant ce temps, à Glasgow, Blair avait avancé de quatre heures le discours qu'il devait faire devant la conférence du Parti Travailliste écossais – ceci afin d'éviter le rassemblement prévu devant le hall de conférence à l'heure officielle de son discours. Inutile de dire que la centaine de milliers de manifestants qui se rassemblèrent à l'heure dite apprécieront à sa juste valeur le courage de ce politicien prêt à faire couler le sang de la population irakienne sous prétexte que « débarrasser le monde de Saddam Hussein sera un acte humanitaire », mais pas prêt à affronter une opinion qui conteste ses engagements bellicistes !

Après cette journée du 15

février, personne ne peut contester aujourd'hui l'opposition de l'opinion publique britannique à la menace de guerre contre l'Irak. Blair lui-même s'en garde bien. Change-t-il de politique ? Il n'en est pas question. Tout au plus se contente-t-il d'envoyer des messages contradictoires – mais ce n'est pas nouveau – tantôt insistant sur la nécessité de chercher une « solution dans le cadre de l'ONU », formule suffisamment floue pour se prêter à toutes les interprétations, et tantôt renchérissant sur la rhétorique guerrière de Bush.

Car Blair sait que le courant pacifiste qu'il a face à lui n'a rien d'homogène. Une partie de ce courant est bien plus inspirée par l'anti-américanisme, l'isolationisme et surtout de profondes illusions dans la « neutralité » de l'ONU, que par un rejet réel de la politique prédatrice de l'impérialisme britannique à l'égard des pays pauvres. Et c'est ce qui marque les limites de ce mouvement dans l'état actuel des choses, quel que soit par ailleurs le degré de mobilisation qu'il a réussi à entraîner.

Cela dit, quoique puisse en dire Blair, cette mobilisation a été un désaveu sans appel dont l'impact peut se révéler profond car, à en juger par les réactions enthousiastes dans les entreprises le lendemain, il va bien au-delà de ceux qui y ont participé. Du coup, il est possible qu'en renforçant le moral d'une partie de la population face à Blair et à sa politique, en particulier parmi les jeunes et les travailleurs, ce 15 février contribue à leur faire prendre conscience de la force collective qu'ils représentent, et les convainque du fait qu'à défaut de pouvoir empêcher cette sale guerre, ils peuvent peut-être forcer Blair à rembalser ses missiles et bien d'autres choses encore.

François ROULEAU

Espagne

### DES MILLIONS CONTRE LA GUERRE ET CONTRE AZNAR

En Espagne, les manifestations du samedi 15 février ont été les plus importantes qui ont eu lieu dans ce pays depuis 25 ans. Il y en a eu dans toutes les grandes villes, mais aussi dans de plus modestes. Ce sont plusieurs millions de personnes qui ont défilé ou sont restées bloquées pendant des heures comme à Madrid où il a été impossible de défilier en empruntant le parcours prévu. Le gouvernement n'a même pas essayé de polémiquer sur les chiffres tant le succès des manifestations dépassait les prévisions.

Ces manifestations convoquées entre autres par les partis de gauche, appuyées par de nombreux artistes, exprimaient bien

sûr le refus d'une partie très importante de l'opinion publique de voir le gouvernement emboîter le pas aux dirigeants américains dans une aventure guerrière contre l'Irak. Et il faut dire que l'utilisation continue des bases hispano-américaines de Rota et Moron dont les travailleurs n'ont pas le droit de dire ce qui s'y passe, alimente une inquiétude réelle devant une menace de guerre.

Mais l'ampleur des manifestations s'explique aussi par l'ampleur du mécontentement que provoque dans les couches populaires la politique d'Aznar et qui s'est déjà exprimé lors de vastes manifestations, comme par

exemple celles contre la réforme de la législation du travail qui avait fait descendre des millions de travailleurs dans la rue, ou celles qui en Galice avaient montré l'ampleur de la colère de la population, victime de la catastrophe du Prestige, devant l'indifférence et l'inertie des dirigeants nationaux et régionaux.

A quelques mois d'échéances électorales, les partis d'opposition au Parti Populaire actuellement au pouvoir vont bien sûr surfer sur ce mécontentement. Mais l'ampleur de la mobilisation est aussi un encouragement pour tous ceux qui pensent qu'il ne faut pas baisser les bras.

Christian BERNAC

## Compagnies pétrolières

### CHRONIQUE D'UNE RAZZIA ANNONCÉE

Il ne fait aucun doute que la guerre qui se prépare contre l'Irak, et qui semble imminente, n'est pas sans rapport, même si ce n'est pas la seule raison, avec le pétrole. Suivant les estimations, les ressources pétrolières du pays le placent au 2ème ou 3ème rang mondial et cela suscite bien des convoitises. Les responsables de l'impérialisme américain ne cachent même pas leurs calculs : ainsi un responsable du Pentagone, cité dans la revue *Pétrostratégies*, estime que « les grandes compagnies pétrolières américaines doivent occuper un rôle de premier plan (en Irak) ». Les compagnies ExxonMobil et ChevronTexaco, déjà installées dans le reste du Moyen-Orient, sont prêtes à faire main basse sur ces régions pétrolifères dans le sillage des armées, de ses massacres et bombardements.

Mais les compagnies américaines ne sont pas les seules à lorgner le pétrole irakien. Et tout le ballet militaire et diplomatique s'effectue sur un fond de rivalités

et de calcul entre les lobbies industriels, dont le lobby pétrolier n'est pas le moindre.

Malgré l'embargo, TotalFinnaElf, la compagnie française a maintenu un bureau à Bagdad. Elle a d'ores et déjà « prénégocié » avec l'Irak, un contrat de prospection concernant le gigantesque gisement de Majnoun, à valoir dès que l'embargo sera levé. C'est aussi le cas de compagnies russes, dont la firme Loukoil. Il y aurait ainsi une quarantaine de sociétés pétrolières ayant signé des accords ou pris des contacts avec le régime irakien. L'inquiétude de ces compagnies est bien-sûr de savoir si les contrats avec Saddam Hussein resteront autre chose que des chiffons de papier lorsque les américains auront réussi à imposer leur loi sur l'Irak... Ainsi, le directeur de la production chez Total tente de se rassurer : « Nous nous sentons confiants sur la base de nos relations. A moins que ce pays ne soit mis sous tutelle, les Irakiens auront droit à la parole. Nous avons cherché à prendre de

l'avance. À partir du moment où l'on passerait à un régime post-embargo, il n'y a pas de raison que nous ne participions pas au développement pétrolier du pays. Nous, nous avons respecté l'embargo et les lois internationales, nous ne voulons pas être pénalisés ». Propos qui traduisent une naïveté certaine car dans ce monde-là, le « respect des lois » compte moins que le rapport des forces.

D'ailleurs le Pentagone a dénoncé le contrat de Total comme étant « extraordinairement favorable à la compagnie française ».

Comme on le voit, le régime n'est pas encore mort que ces compagnies s'en disputent la dépouille et les richesses.

En attendant, la guerre fait déjà leur affaire. En un an, les bruits de bottes ont fait doubler le prix du baril de pétrole. Total annonce des profits records.

États-Unis

En Californie

## LES DÉMOCRATES S'EN PRENNENT AUX TRAVAILLEURS ET AUX PAUVRES

Cet article est paru dans le bi-mensuel trotskyste *The Spark* du 3 février 2003.

Le nouveau budget proposé par le gouverneur démocrate de Californie, Gray Davis, est une attaque massive contre les services et les programmes dont bénéficient les travailleurs et les pauvres de cet État.

Les écoles publiques, depuis les maternelles jusqu'aux premières années de l'université, vont perdre 5,4 milliards de dollars (sensiblement le même montant en euros) de financements. Cela entraînera des licenciements, des classes plus surchargées et toutes sortes de diminutions des services offerts. Medi-Cal, le programme d'État d'assurances maladie pour les pauvres, perdra 3,6 milliards de dollars. On prévoit que 500 000 personnes seront privées de l'accès à ce programme (...) Un autre programme est sur le billot, celui de Supplemental Security Income qui, à ce jour, aide près d'un million de Californiens âgés, aveugles ou handicapés. Davis veut diminuer leurs allocations mensuelles de 49 dollars.

Pour les employés de l'État, Davis annonce 1900 licenciements et ce serait seulement le début. Il annonce aussi qu'il veut renégocier les contrats (entre l'État et les syndicats des employés) et menace de licenciements supplémentaires si les dirigeants syndicaux n'acceptent pas de concessions.

En plus de tout cela, Davis propose des augmentations d'impôts qui se chiffrent à 8,3 milliards de dollars, dont l'essentiel va retomber sur les épaules des gens à faible revenu. La taxe sur les ventes (équivalent de notre TVA) doit augmenter de un centime pour chaque dollar dépensé ; les taxes sur les cigarettes vont augmenter de 1,1 dollar par paquet, et il y aura un surcoût pour les appels téléphoniques à l'intérieur de l'État. Les tarifs pour divers services de l'État vont aussi augmenter.

En déclarant cette guerre aux travailleurs et aux pauvres, Davis a dit qu'il n'avait pas le choix à cause du déficit record de 35 milliards de dollars qui sera celui du budget de la Californie pour les prochains 18

mois. Les autres politiciens et les « experts » des médias ont enfourché le même cheval de bataille, répétant comme une vieille rengaine : « Nous n'avons pas le choix, tout le monde doit faire des sacrifices ».

Pas le choix ? Des sacrifices pour « tous » ? Tout d'abord, d'où provient ce trou astronomique dans le budget de l'État ? Qui est responsable pour ce déficit exorbitant qui dépasse les budgets de tous les États, à l'exception de ceux de New York et de l'Illinois ? (...)

Si les politiciens ne veulent pas discuter en détail de ce qui est réellement derrière le déficit budgétaire, c'est pour une bonne raison : ce sont eux qui en sont responsables. Tout au long des années 1990, les États ainsi que les grandes sociétés n'ont pas versé ce qu'ils devaient à leurs fonds de retraite. Avec cet argent, ils ont spéculé en Bourse, alors gagnée par l'euphorie. En 2000, ce qui était évident et inévitable est finalement arrivé : le marché des actions a commencé à s'effondrer, laissant les États à court

d'argent, non seulement la Californie, mais quasiment tous.

Et qu'ont fait ces politiciens des milliards qu'ils ne versaient pas aux fonds de retraite qu'ils géraient ? Ont-ils développé des services à la population ? Ont-ils versé des surplus aux travailleurs et aux pauvres ? Bien sûr que non ! Tous ces milliards sont allés, année après année, aux grandes sociétés et aux couches les plus riches de la population. Pour ne prendre qu'un exemple, la part des impôts sur les sociétés dans le total de revenus de l'État a été divisée par deux, passant de 14 à 7 %.

Derrière l'écran de fumée du déficit budgétaire, Davis à Sacramento (capitale politique de la Californie, où siègent les deux assemblées et le pouvoir exécutif de l'État) joue la même partie que Bush à Washington, avec des réductions d'impôts pour les riches et des coupes budgétaires pour les travailleurs et les pauvres. La seule différence : Davis est un démocrate et les deux assemblées législatives de Californie sont contrôlées par des démocrates !

Guadeloupe

## LA GRÈVE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX SE POURSUIT

Les travailleurs communaux sont toujours en grève dans l'ensemble de l'île, à l'appel du syndicat nationaliste UGTG, depuis un mois. Si au début de la grève toutes les mairies ont été touchées, aujourd'hui les services de 24 municipalités sur 34 restent encore paralysés. Les travailleurs des trois communes de l'île de Marie-Galante sont entrés en grève à leur tour lundi 17 février.

La revendication principale est l'embauche définitive des jeunes embauchés à titre précaire il y a quelques années. Cette précarité concerne selon l'UGTG près de 5000 jeunes. Leur contrat arrivant à expiration ce mois-ci, les jeunes « précaires » n'entendent pas rejoindre les 30 % de chômeurs que compte la Guadeloupe. L'autre revendication importante est le respect de toutes les dispositions du statut des agents des collectivités territoriales.

Depuis la dernière réunion avec l'association des maires, il n'y a pratiquement plus de discussion entre grévistes et maires. Ces derniers déclarent ne pas avoir les moyens financiers de régler ces problèmes. Des arguments mensongers et hypocrites ont été développés sur les ondes par certains maires sur le respect de la loi ou sur le coût des titularisations. Mais ce qui coûte cher, ce sont les cadeaux nombreux et coûteux au patronat, ce sont les dépenses d'armement, de guerre, les interventions militaires ici ou là. Pas la politique sociale pour favoriser la création de vrais emplois.

Pour l'instant donc, les grévistes maintiennent leur combat. Les cantines scolaires ne fonctionnent plus. Les parents s'en plaignent mais s'organisent tant bien que mal, d'autant qu'eux aussi sont de près ou de loin touchés par le chômage et la précarité. Les ordures s'amoncellent ici et là. Mais les maires trouvent quand même le moyen, avec retard, de faire procéder au ramassage par l'entremise de sociétés privées. Devant les mairies, de nombreux travailleurs sont rassemblés en piquet de grève et affichent leurs revendications sur des banderoles et des pancartes. Le vendredi 14, ils étaient plusieurs centaines à la grande manifestation syndicale unitaire contre la politique du gouvernement Raffarin, pour l'emploi, contre les attaques sur les retraites.

Les grévistes ne sont pas forcément partout majoritaires, mais leur détermination est si forte que le préfet n'a pas encore osé envoyer les forces de l'ordre ouvrir de force les mairies après le jugement en référé, l'y autorisant. Pourtant, le dirigeant de l'UTC-UGTG l'avait publiquement, sur les ondes, mis au défi

de le faire. Il faut dire que quelques jours avant le jugement en référé le maire de Pointe-à-Pitre, Henri Bangou avait dépêché les forces de l'ordre pour ouvrir la mairie de Pointe-à-Pitre. Mais les services n'avaient pas fonctionné pour autant.

Alors face à cette grève, une fraction de l'opinion, voire certains militants d'autres syndicats font grise mine. « Les maires n'ont pas les moyens... » « On augmentera les impôts locaux ensuite... » bref, propos de gens qui se veulent « respectables » aux yeux des maires. La grève, les manifestations, les échos bruyants de la lutte les dérangent et ils sont sensibles aux arguments patronaux et à ceux des notables du genre Michaux-Chevry sur la « nécessaire paix sociale ». Mais la guerre sociale pratiquée par le gouvernement Raffarin et les patrons contre les travailleurs, ils ne la voient pas, elle. Ce sont ceux qui se battent qui ont raison.

Les précaires et les communaux titulaires ont raison de poser leurs problèmes et de se battre pour les emplois. Ils méritent le soutien de tous les travailleurs et des chômeurs.

Lorient (Morbihan)

## CRISE AU PORT DE PÊCHE

**Depuis plusieurs semaines, le port de pêche de Lorient traverse une crise importante, liée d'une part aux difficultés financières de la SEM (Société d'économie mixte) qui gère le port, et d'autre part à l'annonce du désengagement de l'armement espagnol Pescanova. Les conséquences sociales sur l'emploi risquent d'être importantes. Plus de 3 000 personnes : dockers, marins des armements, salariés des mareyeurs et de diverses sociétés de services, travaillent autour du port de Lorient-Kéroman. D'ores et déjà, la liquidation de l'armement de pêche Jégo-Quéré se traduit par la suppression de 75 emplois.**

### Un port de pêche aux mains du privé, via Vivendi

La SEM de Lorient-Kéroman, chargée depuis 1993 de gérer le port de pêche, avait passé un contrat d'exploitation de quinze ans avec une filiale de Vivendi. En échange de la gestion des équipements portuaires, cette filiale de Vivendi, la Cep, percevait une substantielle rémunération. Vivendi, qui contrôle déjà la distribution de l'eau sur la quasi-totalité des communes de l'agglomération lorientaise, a trouvé avec la gestion du port de pêche une nouvelle manne financière. En 2001, la redevance annuelle versée à la Cep a atteint 5,79 millions d'euros. La SEM, au bord de l'asphyxie financière, vient de déposer auprès du tribunal

de commerce de Lorient une demande d'annulation du contrat la liant à la Cep pour tenter de reprendre la gestion du port de pêche. Mais la filiale de Vivendi n'a pas l'intention de se laisser déposséder de son affaire.

En 1993, les dirigeants politiques locaux de droite comme de gauche pariaient sur un développement de l'activité du port de pêche, où environ 35 000 tonnes de poisson étaient débarquées. C'est sur cette base qu'ils avaient offert à la Cep le contrat d'exploitation. Mais depuis dix ans, la situation de la pêche a bien changé. La raréfaction des ressources de la mer et, plus encore, les modifications de la politique des grands armements qui ne font plus transiter leur pêche par les ports mais les vendent directement ont fait que les volumes de poisson frais débarqués à Lorient ne cessent de baisser.

Dans ce contexte, le désengagement de la multinationale espagnole Pescanova qui exploitait plusieurs bateaux de pêche de l'ex-armement Jégo-Quéré ne fait qu'aggraver la situation du secteur de la pêche lorientaise.

### Tapis rouge pour une multinationale de la pêche

Depuis qu'au début des années 1990 le groupe Pescanova a repris les navires de pêche industrielle de l'armement Jégo-Quéré basé à Lorient, les collectivités publiques n'ont eu de cesse de multiplier les subventions en échange de la promesse de maintenir la flotte de pêche et les emplois correspondants (415 salariés dont 290 marins se relayant sur 20 navires en 1994). En fait la multinationale Pescanova n'a jamais

tenu ses promesses mais a encaissé régulièrement des aides publiques dont le montant total est évalué à une bonne quinzaine de millions d'euros sur dix ans.

Aujourd'hui Pescanova est un groupe qui se porte bien. Il a doublé son chiffre d'affaires en 2002, pour atteindre 900 millions d'euros. Le cours de son action, cotée à la Bourse de Madrid, est passé ces dernières semaines de 11 à plus de 16 euros. C'est dire que ce groupe ne manque pas de moyens.

Après avoir exploité pendant dix ans les marins de l'ex-armement Jégo-Quéré, après avoir démantelé une partie de la flottille de pêche et supprimé des dizaines d'emplois, Pescanova a décidé de vendre ses derniers bateaux de pêche et de licencier les marins. La suppression des 75 derniers emplois de l'armement Jégo-Quéré a été annoncée cette semaine.

La gauche locale, menée par l'ex-secrétaire d'État à la Mer, le socialiste Le Drian, et la droite régionale font mine de crier au scandale. Elles déclarent vouloir engager des procédures pour récupérer les aides publiques accordées à Pescanova. L'effet d'annonce est là mais c'est tout de même beaucoup de vent pour pas grand-chose, puisque le Conseil régional de Bretagne, l'un des généreux bailleurs de fonds, n'envisage de pouvoir récupérer que 180 000 euros sur les millions qui ont été versés en dix ans à Pescanova.

La liquidation de l'ex-armement Jégo-Quéré est un coup dur pour l'emploi dans le secteur de la pêche. Elle aura également pour conséquence la perte de plusieurs milliers de tonnes de poisson frais débarquées par an, ce qui rendra la situation du port de pêche encore plus délicate.

La politique du groupe Pescanova, comme celle de la Cep, filiale de Vivendi, illustrent parfaitement ce que la recherche du profit peut provoquer comme catastrophe sociale. Dans le domaine de la pêche, les plus gros requins sont bien les actionnaires des grands groupes qui, non contents de piller les ressources de la mer, mettent en danger l'existence de centaines de travailleurs.



Des policiers face aux marins-pêcheurs, lors d'une grève en 1997, à Lorient.

Peugeot-Mulhouse

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Aux élections professionnelles qui ont eu lieu le 13 février à Peugeot-Mulhouse, la CGT a progressé dans le premier collège (plus de 10 000 salariés) de 2,73 % aux élections de délégués du personnel et de 3,69 % au comité d'établissement, où elle atteint 36,5 % des voix. FO perd dans les 3 % et passe à 26 %. La CFTC gagne à peu près 1 % et la CFDT perd environ 1 %.

Sans être un raz de marée, ce résultat dénote une progression non négligeable de la CGT, d'autant que ce syndicat n'est pas physiquement présent dans tous les secteurs et toutes les équipes. Mais là où ses militants étaient présents et actifs, il a été possible de cons-

tater une progression de 8 % ou même plus pour la CGT. Il est par contre de notoriété publique à l'usine que le syndicat FO est soutenu par le patron. Aussi le succès de la CGT et la baisse de FO ont-ils été bien accueillis par beaucoup de travailleurs qui y ont vu une contestation de la politique du patron qui oblige au travail le samedi, réduit les pauses, met à la porte de nombreux intérimaires, réduit les effectifs au point de rendre difficile le simple fait d'aller aux toilettes ou à l'infirmerie, instaure le travail en « non-stop » l'été et impose des postes de plus en plus chargés.

Correspondant LO

TSI-Gare d'Austerlitz-Masséna (Paris)

## DES OUVRIERS EN GRÈVE

Les travailleurs qui assurent l'approvisionnement en oreillers et couvertures des trains de nuit en partance de la Gare d'Austerlitz avaient déjà fait grève en octobre dernier pour dire leur exaspération sur de nombreux points : le manque d'effectifs, les promesses non tenues de vêtements de travail, les salaires approximatifs pour certains et bien d'autres choses. La direction de TSI, qui soustrait cette activité pour la SNCF, avait dû céder face à leur détermination et avait signé un protocole. Mais les ouvriers étaient méfiants et ils avaient bien raison, car rien ne venait, à part un comblement d'effectifs provisoire le jeudi (il manquait deux ouvriers sur quatre).

Entre-temps, des élections apportaient à la petite équipe combative des délégués supplémentaires et un autre chantier venait les rejoindre aux réunions.

Après de nombreuses assemblées et interpellations de la direction, les travailleurs ont décidé de se mettre en grève le jeudi 13 février, dès le matin cette fois, sans attendre la pointe des départs de trains du soir et des grands départs à la neige... TSI comme la SNCF ont été surpris. Comme à son habitude, la SNCF a dépêché ses cadres pour se préparer à

tenter de casser la grève. Une habitude que la SNCF a prise depuis quelques années, avec bien des déconvenues. Mais cette fois, la grève, suivie à 100 %, n'a laissé aucune place aux manœuvres et les ouvriers ont convoqué TSI à des négociations sur place, immédiates. Elles ont duré toute la journée. C'est une grosse partie de l'assemblée générale qui a négocié en continu des revendications qui avaient, bien entendu, évolué à la hausse depuis octobre.

La direction n'a pas tardé à lâcher : deux effectifs supplémentaires embauchés en CDI, la généralisation d'une prime de 28 euros de productivité versée jusque-là à quelques-uns (elle monte à 38 euros et sera intégrée au salaire), trois reclassements de tractoristes et d'ouvriers spécialisés, le versement des congés payés par une caisse dont les modalités sont plus favorables. Enfin, le paiement de la journée de grève.

La vigilance, la solidarité et la détermination depuis des mois ont payé... Mais les travailleurs de TSI attendent la prochaine fiche de paie pour mesurer encore une fois la sincérité de TSI et remettre ça si nécessaire.

Correspondant LO

Alstom Saint-Ouen  
(Seine-Saint-Denis)

# UN NOUVEAU PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

À l'usine Alstom TSO de Saint-Ouen, nous sommes 434 salariés qui fabriquons des transformateurs pour les centrales électriques et des transformateurs embarqués dans les trains.

Vendredi 31 janvier à 15h30, alors que les trois quarts du personnel étaient déjà partis, le directeur, épaulé du chef du personnel nouvellement embauché, a fait appeler d'urgence les délégués qui étaient encore là pour leur annoncer un plan de 105 suppressions de postes.

Cela vient juste après 85 suppressions de postes à Petit-Quevilly en Normandie, une autre usine de transformateurs, et trois ans après l'annonce d'un précédent plan à Saint-Ouen (qu'on avait découvert dans une poubelle informatique) qui s'était soldé alors par le départ de 150 personnes.

À l'époque, les détails des plans de licenciements programmés dans un certain nombre d'entreprises Alstom avaient été connus par les salariés suite à des fuites ; cette fois, la direction a préféré prendre les devants.

Dans les ateliers et les bureaux, les réactions ont été immédiates. Dès le lundi, dans tous les coins de l'usine des groupes de discussions se sont formés. L'effervescence a

continué jusqu'à l'assemblée générale du lendemain, où nous avons alors décidé d'aller demander des comptes au directeur lors du Comité d'entreprise prévu deux jours plus tard. Là, nous avons quasiment tous débrayé ; l'ambiance était chaude quand nous avons fait irruption dans la salle : les gens en colère ont interpellé le directeur, notamment sur le fait que depuis quatre mois, la direction nous

mène en bateau et nous amuse avec ce qu'elle appelle « les dix chantiers », censés améliorer l'organisation du travail pour sauver l'entreprise. Dans le même temps qu'elle faisait participer les salariés à ces réunions, la direction mettait en place son plan ! D'ailleurs, sachant qu'il allait y avoir un débrayage contre l'annonce de ces nouveaux licenciements en équipe de jour, la nuit précédente, l'équipe de nuit s'était mise en grève, obligeant un certain nombre de chefs à se relever en pleine nuit pour aller décharger une barge eux-mêmes.

Mercredi 12, un Comité central d'entreprise était prévu à la Maison de la chimie à Paris. Nous avons mis à profit des heures d'information syndicale pour décider ensemble d'empêcher cette réunion de se tenir ; on est allé bloquer les portes à 150, empêchant les élus de siéger, car il fallait montrer à

la direction qu'il n'est pas question pour nous de discuter des suppressions de postes avec elle, et qu'on n'a pas l'intention de se laisser jeter à la rue. C'est aussi pour le dire publiquement que, en revenant à Saint-Ouen, nous avons fait une petite manifestation... sous les caméras de FR3. Du coup, la direction s'est sentie obligée de faire un communiqué à l'AFP pour se justifier. Il faudra qu'on lui donne l'occasion d'en faire d'autres !

Car tout le monde est conscient que si les licenciements ont lieu, cela risque d'aboutir à la fermeture du site. On est donc tous concernés. Mais on sait aussi que pour faire reculer l'Alstom, il va falloir se battre, main dans la main avec les travailleurs d'autres entreprises qui sont sous les mêmes menaces de perdre leur emploi.

Correspondant LO



SGI, Villers-Cotterêts (Aisne)

## LA GRÈVE A PAYÉ

Suite à deux journées de grève très suivies (à 80 % des 127 salariés à Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, et à 95 % des quelque 200 salariés à Plaisir, dans les Yvelines) sur les deux sites de l'entreprise de Galvanoplastique SGI, la direction acceptait l'augmentation de 3 % des salaires le lundi 10 février dans la soirée. Elle refusait cependant l'augmentation de 20 euros de la prime d'assiduité et celle de 60 euros de la prime de risque revendiquées par les grévistes. Il a fallu deux jours de grève déterminés pour que la direction cède sur ce qui était censé, disait-elle, faire couler l'entreprise...

Le lendemain, suite à cette demi-victoire, l'usine de Plaisir reprenait le travail, mais la grève se poursuivait à Villers-Cotterêts où les grévistes, toujours très soudés, exigeaient d'avoir une prime d'assiduité équivalente à celle touchée à Plaisir. A Villers-Cotterêts, la

direction, qui avait à plusieurs reprises tenté de pousser les grévistes à lever les piquets empêchant l'entrée de l'usine aux camions, a fait appel à la gendarmerie. Celle-ci est donc venue ouvrir les grilles de l'entrée accompagnée, dans sa manœuvre, par le chœur des grévistes entonnant le refrain de « La cage aux oiseaux ».

Au bout de deux jours de grève supplémentaires, la direction a cédé et accordé le « rattrapage » de la prime (ce qui équivaut à 7 euros de plus par mois).

Même si la direction n'a pas cédé sur l'ensemble des premières revendications, les grévistes l'ont obligée à accepter ce qu'ils considèrent comme un minimum décent. C'est pourquoi ils sont fiers et contents d'avoir établi ce rapport de force avec leur patronne, investie au Medef. Les liens de solidarité entre travailleurs en sortiront renforcés.

## Heures supplémentaires

## PLUS NOMBREUSES ET MOINS PAYÉES

Entrée en vigueur le 17 janvier dernier, une nouvelle loi relative aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi, dite loi Fillon, du nom de l'actuel ministre des Affaires sociales, permet au patronat de revoir à la baisse les modalités de rétribution ou de compensation des heures supplémentaires, particulièrement dans les petites et les moyennes entreprises.

Par exemple dans une entreprise de plus de 20 salariés où la majoration du salaire était de 25 % pour les huit premières heures supplémentaires (de la 36<sup>e</sup> heure à la 43<sup>e</sup>) et de 50 % pour les heures suivantes, le patronat peut, suite à un accord collectif de branche ratifié par le ministre du Travail, revoir ces taux de majoration à la hausse, mais aussi à la baisse ! Seule limite imposée dorénavant, les heures supplémentaires doivent être majorées d'au moins 10 %. On peut parier que la plupart des patrons concernés, alléchés par l'aubaine, choisiront de s'aligner sur le bas.

Dans les entreprises de 20 salariés ou moins, les travailleurs seront encore davantage grugés. Alors qu'il était promis et convenu de longue date que la législation pour ces entreprises serait alignée à partir du mois de janvier dernier sur celle des entreprises de plus grande taille, la loi y maintient un « régime transitoire », qui devrait durer trois ans jusqu'en décembre 2005, qui fixe la majoration salariale pour les quatre premières heures supplémentaires à 10 %. Les heures supplémentaires suivantes étant rétribuées au même taux que dans les entreprises comptant plus de 20 employés.

Par ailleurs l'accomplissement d'un nombre important d'heures supplémentaires, 130 heures par an, garantissait pour les travailleurs un droit à des repos dits compensateurs. Depuis peu il faudra accomplir 180 heures supplémentaires pour prétendre à des repos compensateurs. Pour finir, un dernier petit cadeau pour les patrons des plus petites entreprises. Seules les entreprises de moins de

10 salariés n'étaient pas tenues d'accorder des repos compensateurs pour les heures supplémentaires travaillées dans la limite des 130 heures annuelles, le contingent annuel d'heures supplémentaires. Maintenant les entreprises jusqu'à 20 salariés peuvent se dispenser d'octroyer ces repos compensateurs et jusqu'au seuil de 180 heures supplémentaires accomplies dans l'année.

Les accords et les conventions collectifs étaient plus favorables aux travailleurs que le Code du travail. La réalité est de plus en plus fréquemment différente. Les pouvoirs publics, les gouvernements successifs, attentifs aux moindres exigences des patrons, grands, moyens ou petits, multiplient par la loi ou par ses modalités d'application les dérogations permettant la signature d'accords encore plus avantageux pour les patrons que ce que prévoit la loi.

Alain VALLER

## Fermeture de l'université Paris-XI UN MANQUE DE CRÉDITS QUI FRAPPE TOUTES LES UNIVERSITÉS

La faculté des sciences d'Orsay (université Paris-XI) a fermé ses portes pour quinze jours lundi 10 février. Les autres centres dépendant de la même université ont fermé une à deux semaines plus tôt. Cette fermeture est un choix du président de l'université et de son conseil d'administration : il n'y aurait pas assez d'argent pour faire fonctionner l'université jusqu'à la fin de l'année.

Hypocritement, le ministre, qui a réduit cette année le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur, joue sur la complexité des règles comptables pour prétendre qu'il n'y a pas de problème et se réfugie derrière « l'autonomie des facultés » qui n'ont qu'à se débrouiller, selon lui, avec leur budget.

Cette autonomie est en fait une façon qu'a l'État depuis plusieurs années de se désengager, en partie, des tâches du service public en s'en remettant aux budgets des régions ou à la débrouillardise des directeurs de laboratoire pour trouver des contrats. Cela ne fait qu'accroître la disparité des moyens entre les « bonnes » facultés et les autres.

En fait, les problèmes sont plus importants que ne le laissent entendre les responsables de Paris-XI et ils sont communs à bien des universités. D'ailleurs, l'une des facultés de Toulouse ferme ses portes pour les mêmes raisons.

À Paris-XI, lors d'une assemblée générale du personnel (qui n'a jamais été consulté sur la décision de fermeture), de multiples exemples des problèmes qui traînent depuis plusieurs années ont été évoqués : une galerie technique s'est écroulée il y a quelque mois faute d'entretien ; une fenêtre est tombée récemment ; l'installation électrique, elle, n'est pas aux normes dans certains bâtiments... Et la liste est longue !

Cela ne date pas, bien sûr, des seules restrictions budgétaires du gouvernement Raf-

arin. Comme ne datent pas d'avril 2002 les réductions de personnel et la multiplication, parmi le personnel technique et administratif, des emplois précaires dont la présidence, par contre, s'accommode bien, la politique du gouvernement actuel ne faisant qu'aggraver la situation.

La période pour cette fermeture n'a été choisie par le président de l'université qu'en fonction d'objectifs budgétaires. Fermer pendant la période de froid permet d'importantes économies sur le budget du chauffage.

Et qu'importe qu'à ce moment-là, il y ait de nombreux examens pour les étudiants, qui sont ainsi pénalisés, ou que le personnel de certains sites n'ait été averti des dates de fermeture que cinq jours avant, et parfois contraint de poser ses congés pour cette période !

Pour les travailleurs des entreprises sous-traitantes, comme celles qui assurent le nettoyage, une telle fermeture peut signifier chômage technique, ou chômage tout court, si le personnel n'intervient pas pour l'empêcher.

Par ailleurs, les responsables ont déjà fait part de leur intention d'augmenter le prix des repas du restaurant du personnel pour en réduire les subventions, et des rumeurs courent sur un projet d'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants : en même temps qu'ils protestent auprès du ministère contre l'insuffisance des crédits, les responsables de l'université s'approprient donc aussi à gérer la pénurie sur le dos du personnel et des étudiants.

Ceux-ci n'ont donc pas à compter sur la seule action de la direction de l'université pour exiger du gouvernement les moyens suffisants, en personnel et en matériel, pour l'enseignement et la recherche, comme pour tous les services publics.

## Réforme de l'Allocation personnalisée d'autonomie ENCORE DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES CLASSES POPULAIRES

**Dans un projet de décret qui doit être présenté courant mars au Conseil d'État, le gouvernement s'attaque à l'Allocation personnalisée d'autonomie. L'APA, entrée en vigueur en janvier 2002, permettait une prise en charge financière des aides humaines ou matérielles pour les personnes âgées qui ne peuvent plus faire seules les gestes de la vie de tous les jours.**

Cette allocation remplaçait la Prestation spécifique de dépendance, la PSD, créée en 1997 et moins avantageuse. Fin 2001, la PSD concernait 148 000 bénéficiaires, la nouvelle allocation devait concerner 800 000 personnes à l'horizon 2005, c'est-à-dire 5,5 fois plus. Il y avait donc un besoin réel, surtout pour les personnes âgées qui ne disposent que de faibles revenus et ne peuvent pas se payer une aide à domicile, par exemple.

Mais le gouvernement ne raisonne pas ainsi. Pour lui, l'APA coûte trop cher, d'où son projet d'augmenter la par-

ticipation des personnes âgées elles-mêmes pour leur maintien à domicile. Ainsi, elles devraient financer 12 % des frais au lieu de 5 % actuellement. Mais ce n'est pas tout. Auparavant les personnes qui touchaient moins de 949 euros étaient exonérées de toute participation au financement de l'APA. Le gouvernement envisage de faire tomber ce plafond à 623 euros ! Comme le déploierait le délégué général du Syndicat national des établissements pour personnes âgées, Luc Broussy : « On va expliquer à la veuve dépendante, atteinte de la maladie d'Alzheimer, qui perçoit 700 euros par mois – le profil type – que c'est à elle de payer sa dépendance ! »

Le secrétaire d'État aux Personnes âgées Hubert Falco a osé déclarer, pour justifier la réforme gouvernementale : « J'ai toujours dit que l'APA était une bonne mesure sociale. Le problème c'est de la financer. (...) Il fallait trouver 1,2 milliard d'euros, nous avons travaillé sur des mesures d'économies. »

Mais le gouvernement ne parle de faire des économies

que lorsqu'il s'agit de services utiles à la population, prétendant qu'il ne peut trouver 1,2 milliard d'euros qu'en pénalisant les personnes âgées dépendantes. Pourtant, si le gouvernement cherche de l'argent, il pourrait le trouver du côté des plus riches. Les allègements de l'Impôt sur la fortune qu'il vient d'offrir aux riches, devraient « coûter » à l'État 500 millions d'euros en baisse de recette fiscale. Cet impôt, qui ne pèse que très légèrement sur les riches et qui n'a pas rempli énormément les caisses de l'État jusque-là, a rapporté malgré tout près de 2,5 milliards d'euros en 2000. Alors, pourquoi l'alléger encore et perdre une partie de cette recette ?

Le gouvernement applique avec cynisme la même politique que celle mise en œuvre dans les domaines de l'Éducation, de la Santé, ou des retraites. Il s'agit de faire des économies sur le dos des plus pauvres, de ceux qui en ont le plus besoin, pour enrichir encore des riches qui n'ont pourtant pas vraiment de quoi se plaindre.

A. R.

## L'intérêt financier l'emporte sur celui de l'enfant !

**À Montrouge, il y a deux ans, l'Éducation nationale a décidé de fusionner deux écoles maternelles (A.-Auger et J.-Guesde), distantes de 200 mètres environ, ce qui lui a permis d'économiser un poste de direction d'école.**

Comme par hasard, quelque temps après, la mairie de Montrouge a décidé de transformer une partie de l'école en « jardin d'enfants » avec l'accord de l'Inspection académique. Les locaux de la cantine et d'autres salles ont disparu au profit de l'installation du jardin d'enfants.

Donc, imaginez des enfants qui tous les jours, pour manger, doivent se déplacer jusqu'à l'autre école, qu'il pleuve, vente ou neige. Une fois arrivés, ce n'est guère mieux. La cantine, déjà trop petite, doit accueillir 60 enfants en plus. Résultat des courses, les enfants mangent dans le bruit (quoi qu'en dise le

mairie) au milieu d'un grand préau. Ce préau servait avant à la gymnastique des enfants pendant la classe... Bonjour les conditions de travail du personnel de cette école ! Mais ce n'est pas tout.

La cour de l'école a aussi rétréci, non seulement à cause des travaux en cours, mais aussi parce qu'un trou entouré de barrières... n'est toujours pas recouvert depuis le mois d'octobre ! Le préau pour la gymnastique sert de salle vidéo et à entreposer le matériel de gymnastique. Quant à faire de la gymnastique, c'est une autre paire de manches, dans la mesure où le centre de loisirs (accueil avant la classe, après le repas et la classe) l'utilise aussi. En plus, il pleut dans la salle informatique, « ce n'est rien » nous a-t-on répondu !

Le pire, c'est l'inspectrice départementale, qui en visite, n'a pas semblé s'émouvoir des conditions de vie sur place.

Parents et enseignants ont

protesté à diverses reprises. Le maire a toujours refusé de les écouter, accusant les enseignants d'agiter la population avec des banderoles. Tout ça parce que, lors d'une kermesse de l'école, des informations aux parents avaient été diffusées, des banderoles avaient été accrochées. Normal, sauf pour un maire, qui visiblement n'accepte pas la contestation de ses décisions.

Rappelons d'ailleurs que cette mairie n'en est pas à son coup d'essai pour ne pas avoir à déboursé un sou pour des services collectifs. La dernière fois, par exemple, elle avait transformé, pour plusieurs années, une partie d'un jardin public... en crèche !

Pour l'instant, la mairie reste sourde aux demandes des parents et des enseignants, mais il faudra bien que cela change un jour ou l'autre. Ou bien, on l'y aidera.

# Dans le Val-de-Marne NON AUX HAUSSES de loyers et de charges !

**Le 12 février, les conseillers municipaux de Lutte Ouvrière de Créteil, Thiais, ainsi que le conseiller municipal du Comité chômeurs & salariés d'Alfortville, et le candidat de Lutte Ouvrière de Maisons-Alfort ont tenu une conférence de presse pour dénoncer la situation du logement populaire dans bon nombre de cités et quartiers du Val-de-Marne.**

Alors que leurs salaires et pensions sont bloqués, de nombreux habitants voient leur quittance augmenter. À Alfortville, dans le secteur Bach-Lulli des grands ensembles construits en 1963 et récemment réhabilités, l'Opac veut imposer une hausse de plus de 30 % des loyers de base aux habitants entrés avant décembre 1991, et contre les locataires récalcitrants elle fait donner les huissiers.

À la cité Micolon, l'OHSA, les habitants subissent une hausse des charges locatives d'environ 65 %. À Créteil, une forte augmentation de loyers est prévue dans une tour de la cité des « Choux ». Ces logements appartenaient à La Poste, qui se débarrasse d'un patrimoine immobilier qu'elle a négligé depuis des années. Le nouveau bailleur, la Saiem,

veut entreprendre une importante rénovation, indispensable en particulier pour s'attaquer aux effets de l'humidité. Mais pourquoi serait-ce aux locataires de payer ces travaux qui auraient dû être effectués depuis bien longtemps ?

Au Mont-Mesly, où la SCIC gère 3 800 logements, la dégradation de ceux-ci est importante, en particulier, là encore, à cause de l'humidité. Mais la préoccupation de la SCIC est surtout de déconventionner les logements, ce qui lui permettra d'augmenter les loyers de 30 à 50 % à l'expiration du bail.

À Thiais, la plupart des logements populaires datent des années 1970 et il était plus que temps que les bailleurs sociaux effectuent des rénovations. À la cité des Douvier, il a fallu la mobilisation des locataires faisant signer des pétitions et exposant leurs revendications sur les façades des immeubles, menaçant de ne plus payer les charges, pour que l'Opac procède à des travaux de rénovation.

Les charges ont augmenté un peu partout. Aux Grands-Champs, cité gérée par les 3F, les loyers ont augmenté de 5 % et les charges de 22 % en deux ans. Rue Einbeck, les charges ont augmenté de 16 % comme à la cité des Douvier.

À Sucy-en-Brie, la cité Verte, gérée par la SCIC, est dans un état déplorable. Durant

la récente période de grand froid (- 7° C), il y a eu interruption de la distribution d'eau chaude et du chauffage. Le manque d'entretien, tant des parties communes que des appartements, est scandaleux (fuites d'eau, réseau électrique hors normes). Ce qui n'empêche nullement la SCIC de prévoir une hausse des charges de 27 % !

Là encore une pétition signée en quelques jours par 500 personnes vient d'être remise à la SCIC.

À Maisons-Alfort, les locataires de la cité des Planètes, gérée par la SCIC, sont parvenus par leur mobilisation collective (pétitions, assemblées, articles de presse et démarches vis-à-vis des conseillers municipaux) à annuler une hausse de loyers qui devait se monter à terme jusqu'à 50 % en cas de renouvellement de bail pour 500 locataires. La SCIC ne s'embarrait même pas du prétexte de travaux : elle n'en prévoyait d'ailleurs pas alors que les appartements de cette cité, construite dans les années 1950, n'ont jamais été rénovés et sont très mal insonorisés, l'installation électrique est hors normes, les fenêtres pourries. Contrainte de remballer son programme de hausse de loyers en décembre, la SCIC revient à la charge avec des propositions de travaux certes, mais avec des hausses de loyers à la clé.

La conférence de presse a

permis de dénoncer l'attitude de bailleurs qui ont encaissé les loyers et les charges sans effectuer les travaux indispensables d'entretien et de remise aux normes et qui, aujourd'hui, veulent faire payer les rénovations par les habitants. A été aussi dénoncé le désengagement de l'État dans le logement social. Dans le budget logement 2003, le soutien au parc privé (1,24 milliard d'euros) est deux fois plus important que celui du parc social (558 millions d'euros). Sur quatre nouveaux logements, il ne se construit qu'un seul logement social. Les aides à la réhabilitation des logements sociaux (Palulos) sont en chute libre (138 414 logements avec une réhabilitation lourde en 1994, 88 102 en 2001) alors que le vieillissement les rend insalubres et dangereux. La hausse des loyers et des charges, combinée au blocage des salaires et à l'augmentation du chômage, jette à la rue les familles populaires. Le nombre d'expulsions dans le Val-de-Marne comme dans le pays s'accroît. La pénurie de logements sociaux fait, à l'inverse, le bonheur des spéculateurs immobiliers et des bailleurs privés. Dans plusieurs cités, les locataires se mobilisent pour exiger que les travaux de réhabilitation s'effectuent sans hausse de loyers et sans hausse de charges.

## La Poste

### Le timbre augmente, pas les effectifs

Le gouvernement a autorisé La Poste à augmenter le prix du timbre qui était resté stable depuis 1996. Il passera de 0,46 à 0,50 euro en juin, ce qui devrait procurer 1 milliard d'euros de recettes supplémentaires par an. Cette somme est destinée à « moderniser » La Poste, pour affronter, nous dit-on, l'ouverture du marché à la concurrence. On nous dit, en pareilles circonstances, que la concurrence se fait au profit des usagers. On constate, cette fois encore, qu'il n'en est rien. Mais cette augmentation du prix du timbre, cette prétendue « modernisation » de La Poste profitera-t-elle à ceux qui y travaillent ? Pas plus.

Il y aura sans doute quelques travaux pour refaire des bureaux de poste, mais l'avantage sera minime s'il y a toujours aussi peu de personnel derrière les guichets, ainsi que pour trier et distribuer le courrier. Augmenter les effectifs, c'est pourtant une nécessité qui remonte à bien plus loin que 1996, date de la dernière augmentation du prix du timbre.

## Maternité de Paimpol (Côtes-d'Armor)

# LA POPULATION REFUSE LA FERMETURE

**C'est par des huées que la déclaration de Mattéi, le ministre de la Santé, confirmant le matin même de la manifestation la décision de fermeture de la maternité de Paimpol le 21 mars prochain, a été accueillie par les quelque 4000 personnes venues marquer leur attachement à cet établissement public.**

Ce ministre a eu le culot de justifier son verdict par des considérations de sécurité sanitaire. Cela a été considéré à juste titre comme une insulte par le personnel de la maternité qui a décidé de porter plainte pour diffamation !

Samedi 15 février, plusieurs délégations venues des hôpitaux de la région avaient tenu à faire le déplacement. La maternité rattachée à l'hôpital public de la ville est plus qu'un symbole puisque c'est la dernière à résister en Bretagne.

La tentative de fermeture n'est pas la première puisque, fin 2001, le prétexte avait été le manque de personnel soignant. Au lieu d'embaucher, on ferme : telle était alors la logique du gouvernement Jospin ! Mais il avait été contraint de reculer devant les manifestations. Plus de 2000 personnes déjà en décembre 2001 et juin 2002.

En octobre dernier, il y eut

encore 4 000 manifestants. Une pétition a récolté près de 23 000 signatures. Et aujourd'hui les affichettes « *Maternités menacées, hôpitaux en danger* » fleurissent partout dans la ville et ses environs. Sur la route Paimpol-Saint-Brieuc, il est écrit : « *Courage, il reste encore 35 km !* »

Pour repartir à l'attaque, Mattéi s'appuie aujourd'hui sur une prétendue baisse des accouchements envisagée par l'Insee. Ces chiffres sont à juste titre contestés par les défenseurs de la maternité puisque, en 2002, le nombre de naissances était en augmentation par rapport à 2001. Qu'à cela ne tienne, l'Agence régionale d'hospitalisation a

décrété que dans les dix années à venir la population locale concernée par la maternité devrait « perdre » trop de femmes en âge de procréer !

En réalité, c'est une fois de plus pour de sordides économies que l'État veut supprimer les installations hospitalières de proximité au profit des hôpitaux plus gros comme celui de Saint-Brieuc qui est déjà au bord de l'asphyxie.

La maternité de l'hôpital de Saint-Brieuc deviendrait alors une « usine à bébés » où les femmes, arrivées en urgence, seraient rapatriées dès le lendemain de l'accouchement vers l'ex-maternité devenue « centre de périnatalité ». Et c'est Paimpol qui

aurait la primeur de ce type d'établissement. Quant aux risques inhérents à la distance – 100 km aller et retour – peu importe ; cela ne relève sans doute pas de « l'insécurité sanitaire » chère au ministre !

Alors, baroud d'honneur, comme le prétendent certains, ou bien, comme le proclamaient certaines pancartes « *Mattéi, c'est pas fini, la lutte commence ici* » ? Nul doute que c'est par la détermination de la population que cette nouvelle attaque pourra être déjouée afin de donner vie à un autre slogan largement repris par les manifestants : « *Non, non, non, aux usines à bébés ! Oui, oui, oui, à la maternité !* »

Dans un avant-projet de loi sur l'entrée et le séjour des immigrés, Sarkozy prévoit un durcissement de la législation actuelle, notamment celle concernant la rétention des étrangers sous le coup d'une mesure d'expulsion et celle concernant les formalités de leur hébergement.

Selon ce texte, la durée de rétention administrative pourrait être prolongée jusqu'à 60 jours, au lieu de 12 actuellement. Cette mesure, qui porterait le délai de rétention à un niveau jamais atteint en France, vise à faciliter encore plus la tâche de la police et à limiter les possibilités de recours des victimes. On se souvient des déclarations du ministre de l'Intérieur, au moment des expulsions des Roms en décembre

dernier, contre les juges « qui lui compliquent la tâche » en annulant les procédures. Sont également programmées de nouvelles méthodes coercitives pour embarquer à bord des avions les étrangers récalcitrants, afin d'éviter leurs protestations et les réactions des autres passagers, voire des équipages qui parfois refusent que soient embarqués de force les expulsés. On a d'ailleurs vu où de telles techniques – scotch sur les lèvres, coussin pour étouffer

les cris, sangles pour retenir la victime sur son siège, injection de produit anesthésiant, compression du corps de l'expulsé la tête sur les genoux – pouvaient conduire. Au cours des dernières semaines, deux étrangers, un Argentin et un Ethiopien, sont morts durant leur expulsion.

Sarkozy ne cache pas vouloir augmenter le nombre d'expulsions. Une note adressée à la police nationale et à la police des frontières fait

d'ailleurs état d'un « objectif de 10 000 éloignements fixés pour la métropole » par le ministre de l'Intérieur.

Parallèlement, une série de dispositions sont étudiées qui seraient censées restreindre l'immigration clandestine, notamment un contrôle accru des lieux d'hébergement déclarés et des attestations d'accueil nécessaires pour l'obtention des visas.

Toutes ces mesures répressives ne changeront évidemment rien car elles ne

suppriment aucune des raisons qui poussent à l'immigration clandestine. Il y aura toujours des gens qui, pour fuir la misère ou les guerres dans leur pays, seront prêts à tout pour entrer en France ou dans un autre pays riche d'Europe. Tout comme il y aura toujours des patrons pour profiter de cette main-d'œuvre corvéable à merci et, finalement, entretenir ces flux migratoires.

Sarkozy le sait bien, mais cela fait partie de sa démagogie pour flatter la fraction la plus réactionnaire de l'opinion publique. En attendant, ces mesures conduisent à un renforcement des attributions de la police, qui n'avait déjà pas besoin de ça pour nier les droits des immigrés, en situation irrégulière ou pas, et finalement, c'est toute une partie de la classe ouvrière qui s'en trouvera encore plus précarisée.

## Immigration

# SARKOZY VEUT DURCIR LA LÉGISLATION

Bordeaux

## Sans-papiers

Clermont-Ferrand

# LES GRÉVISTES DE LA FAIM ONT OBTENU L'ASILE POLITIQUE

Mardi 10 février, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a accordé le statut de réfugié politique, valable dix ans et en principe automatiquement renouvelable, à 27 sans-papiers kurdes de nationalité turque.

C'est là l'aboutissement d'un mouvement débuté le 21 octobre 2002 par l'occupation de l'ancien couvent du Noviciat, où plus de 300 travailleurs, en majorité d'origine turque, réclamaient des papiers pour tous.

Devant l'intransigeance de la préfecture de la Gironde qui refusait toute régularisation collective, les Kurdes ont poursuivi leur action début décembre faisant une grève de la faim pour réclamer leur

régularisation ainsi que celle de l'épouse de l'un d'entre eux. Pendant 37 jours, jusqu'au 14 janvier, ils ne se sont pas alimentés. Ils ont suspendu leur grève de la faim lorsque l'Ofpra a accepté de revoir leurs demandes de statut de réfugié politique qui leur avait été refusé jusqu'alors.

C'est donc avec soulagement et une très grande joie qu'ils ont appris, tous les 27, qu'ils allaient pouvoir désormais échapper à la vie de parias

qu'ils avaient dû mener jusqu'alors, depuis qu'ils étaient venus gagner leur vie en France pour échapper aux persécutions de l'État turc, avec la crainte perpétuelle d'être renvoyés en Turquie où la prison les attendait. Comme le disait l'un d'entre eux : « *Après quatre mois de lutte, on a gagné. Nous n'avons plus besoin de nous cacher.* »

Dimanche 16 février, le local du Noviciat a été occupé une dernière fois par plus d'une centaine de personnes, travailleurs kurdes, membres du comité de soutien et leurs amis, pour faire un grand repas afin de célébrer fraternellement l'heureuse issue.



# LA LUTTE CONTINUE

Plus de 80 demandes de régularisation ont été déposées à la préfecture du Puy-de-Dôme. Celle-ci répond, comme partout, que l'examen des dossiers se fera au cas par cas, et qu'il n'y aura pas de réponse avant des mois.

À la mi-novembre 2002, une liste de 68 personnes, augmentée de 14 autres en janvier, a été transmise aux services préfectoraux.

Ces demandeurs viennent surtout d'Afrique du Nord, du Sénégal, de Gambie ou de Turquie. Beaucoup ont leur famille ici. Ils sont obligés de vivre en cachette. Pour se loger, ils vont d'un foyer à un centre d'hébergement, puis ils se retrouvent dans un hôtel miteux ou dans un squat délabré. Ils travaillent dans le bâtiment, la restauration ou dans des services de nettoyage.

Il y a eu ces derniers mois deux cas d'arrêtés d'expulsion dont l'un a fait scandale. Il s'agissait d'une jeune marocaine, mariée et battue par son mari. Voulant se séparer de lui, elle s'est alors retrouvée démunie et en situation « irrégulière ».

Il existe pourtant une circulaire Sarkozy demandant aux préfetures de protéger les femmes battues et d'examiner leur situation avec bienveillance. Mais elle n'est pas appliquée et le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a confirmé son expulsion. Ce cas particulièrement révoltant a provoqué des protestations.

Une procédure juridique d'appel est en cours.

Le mouvement des sans-papiers à Clermont-Ferrand s'est organisé dès 1998. En réponse à la mise en circulation de la circulaire Chevènement, des dizaines de personnes avaient refusé l'expulsion et s'étaient regroupées pendant des mois dans une église. Il y avait eu alors beaucoup de soutiens de personnalités et d'associations. L'administration préfectorale avait fini par céder et avait accordé au compte-gouttes, mais à tous, des cartes de séjour.

Le 8 février dernier, à l'appel du collectif départemental de soutien aux sans-papiers, et avec l'appui des organisations syndicales et politiques, ils ont défilé en tête de la manifestation.

La préfecture refuse un traitement global et prend tout son temps pour examiner les dossiers au cas par cas : aucune réponse ne sera donnée, dit l'administration, avant avril ou mai !

Les sans-papiers veulent vivre comme les autres travailleurs. Ils veulent obtenir leur régularisation, et cela pour tous.

Lieusaint  
(Seine-et-Marne)

## SARKOZY ET SA POLICE MÈNENT LA GUERRE CONTRE LES ROMS

Valentin Sandor, le porte-parole de la communauté rom de Lieusaint (Seine-et-Marne), qui revendique depuis plusieurs mois d'être relogée dans des conditions décentes, a été « reconduit à la frontière sous escorte », c'est-à-dire traité comme un délinquant et embarqué de force dans un avion d'Air France à destination de Bucarest, le jeudi 13 février.

La veille, dans la matinée, il s'était présenté volontairement à une convocation du commissariat de Moissy-Cramayel sous prétexte de remise d'un document officiel. Il s'agissait en fait d'un traquenard pour le placer d'abord en garde à vue, puis le transférer au centre de rétention du Mesnil-Amelot qui jouxte l'aéroport de Roissy.

Depuis des mois, la préfecture multiplie les pressions contre les résidents du campement de Lieusaint et rejette systématiquement les demandes de régularisation, ne tenant aucun compte des critères de temps de présence sur le territoire auxquels répondent nombre de personnes, parmi lesquelles Valentin Sandor. Les Roms de Lieusaint ne se sont pas laissés faire pour autant et ont multiplié les manifestations devant la préfecture de Seine-et-Marne afin d'exiger leurs droits.

La préfecture a donc décidé l'épreuve de force en s'en prenant à celui qui est considéré par toutes les familles comme étant leur délégué.

Le collectif de soutien à

Valentin Sandor et aux familles roms de Lieusaint ne baissera pas les bras face au cynisme et aux manœuvres de l'administration Sarkozy. Dans les jours qui viennent, des initiatives sont prévues tant sur le plan juridique qu'au travers de manifestations. Ainsi, vendredi 14 février, un appel à manifester des communautés roms d'Île-de-France a rassemblé plusieurs centaines de personnes dans les rues de Melun, en direction du tribunal administratif. Ce dernier devait dans la soirée rejeter l'ultime recours effectué par l'avocat de Valentin Sandor. Il a en outre légitimé les irrégularités de la procédure d'expulsion et confirmé son intention d'expulser dès qu'il lui serait possible la compagne de Valentin Sandor.

C'est dire que, depuis quelques jours, les conditions de vie ont encore empiré à l'intérieur du campement de Lieusaint, chacun redoutant de voir débarquer la police à tout moment. L'angoisse est telle que les familles ne dorment qu'à tour de rôle, se relayant pour monter la garde. Quant à la police, elle a renforcé ses pressions et ses mesures d'intimidation. Les contrôles aux abords du camp se sont accrus et quatre Roumains ont été arrêtés au cours d'une telle opération mardi 18 février.

D'autres initiatives doivent être prises par le comité de soutien pour protester contre cette expulsion. Lutte Ouvrière s'y associe par avance !

Gendarmes procédant avec la police, à l'évacuation des Roms de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le 3 décembre 2002.



AFP

En librairie

Robert Barcia, alias Hardy

## LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LUTTE OUVRIÈRE

entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël. Prix : 17 euros.

*Ci-après, quelques passages de la conclusion :*

Il nous reste à incarner une autre perspective, celle d'un parti représentant réellement les intérêts politiques de la classe ouvrière. Il nous reste à œuvrer pour que se construise un parti qui ne vise pas à s'intégrer dans l'ordre social actuel, fût-ce avec la prétention stupide de pouvoir le faire évoluer dans le bon sens, mais qui, au contraire, combatte pour la transformation radicale de la société.

Un parti qui reste systématiquement dans le camp des exploités, des opprimés, sans abandonner ce camp pour quelque poste ministériel que ce soit.

Un parti qui n'abandonne pas ses convictions pour s'adapter à la politique des dirigeants réformistes, même lorsque ceux-ci sont dans l'opposition.

Un parti qui ne veuille pas dissimuler la réalité de la lutte des classes car cela ne sert que les intérêts de la classe exploiteuse qui, pour mener sa propre lutte de classe, n'a pas besoin de la nommer.

Mais un parti qui, au contraire, cherche à mettre le doigt sur le caractère de classe de la politique menée, pour que les travailleurs opposent à la lutte de classe de la bourgeoisie leur propre lutte.

Un parti qui ne se contente pas de dénoncer quelques abus du règne du fric ou de la domination des trusts sur une économie mondialisée, mais qui se donne pour objectif d'organiser la seule classe sociale, c'est-à-dire le prolétariat mondial, capable de mettre à bas le capitalisme et son sous-produit l'impérialisme. Un parti qui ne se contente pas de participer de temps à autre à une manifestation internationale, mais qui milite jour après jour dans les entreprises, dans les quartiers populaires, pour organiser et instruire les travailleurs dans le but de transformer la société.

Il est bien plus difficile de militer dans les ateliers, les bureaux, dans les chantiers, auprès du monde du travail, que de militer auprès des intellectuels et surtout des étudiants. Un étudiant a les moyens et les loisirs de réfléchir, de discuter, de lire et on peut l'aborder et entrer en relation relativement facilement.

Avec un travailleur, il n'en va pas de même. Dans la métallurgie par exemple, il est prati-

quement impossible de discuter plus de quelques minutes au travail. Il y a le bruit, l'intensité du travail, la fatigue. Et les quelques pauses ne permettent pas de réfléchir. Le matin, les travailleurs arrivent au dernier moment s'ils le peuvent, et le soir ils repartent très vite pour ne pas rater leur train, leur car et,

historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire ».

Et la crise de la direction révolutionnaire, c'est avant tout la défaillance des intellectuels de gauche. Beaucoup d'entre eux font un timide essai de quelques années, voire un engagement plus long d'une dizaine ou d'une quinzaine d'années ; puis,

voyant qu'ils ne sont pas immédiatement écoutés par les travailleurs, ils se disent que, décidément, le prolétariat n'est pas révolutionnaire et, comme Maximilien Rubel, concluent qu'il ne sera pas l'instrument de la transformation sociale.

Alors, oui, l'aspect fondamental de notre activité continuera à être la défense du programme d'émancipation de la classe travailleuse, le programme communiste. Défendre ce programme avant tout dans la classe ouvrière car c'est d'elle, et d'elle seule, que dépend sa réalisation future. Le défendre en particulier auprès des travailleurs qui se sont retrouvés pendant longtemps dans ou autour du Parti communiste et qui sont découragés, désorientés et à qui il faut redonner confiance et montrer que le courant communiste n'a pas disparu et que l'avenir lui appartient.

Nous voulons faire connaître ces idées à une génération de jeunes, de jeunes travailleurs aussi bien que d'étudiants. Il faut non seulement leur montrer que le monde qui est le nôtre est, d'une façon ou d'une autre, invivable pour tout le monde, que les concentrations de richesses entre quelques mains pendant que la pauvreté se généralise, sont insupportables. Comme est insupportable l'idée que la recherche du profit de quelques-uns conduit la Terre vers une catastrophe écologique autant qu'économique.

Il est possible de transformer la société et chacun, travailleur ou étudiant, peut y jouer son rôle. Il faut éviter qu'ils soient abusés par ceux qui présentent de vieilles idées réformistes sous des couleurs modernes. Qui cherchent à les tromper en présentant quelques réformes, une taxe par-ci, un allègement de dette par-là, comme des idées pour l'avenir, alors que tout cela est non seulement inefficace mais cautionne encore et toujours l'idée que le capitalisme serait réformable.

Eh bien non, le système capitaliste n'est pas réformable.



tout pour les femmes, avoir le temps de faire quelques courses avant de préparer le repas.

Alors convaincre, gagner, défendre des idées dans ce milieu-là, c'est très difficile. Ce n'est pas que les travailleurs soient fermés à ces idées, au contraire, mais ils n'ont pas l'occasion de les connaître s'ils ne rencontrent pas de militants qui en soient le support.

C'est pourquoi tous les groupes politiques d'extrême gauche se retrouvent finalement à militer essentiellement dans les milieux intellectuels. Là c'est plus facile, on peut discuter beaucoup, remuer des idées, surtout des idées qui n'engagent personne. Mais même lorsqu'on arrive à y gagner des militants, c'est bien souvent pour peu de temps, le temps des études, car après, même si la vie d'un enseignant par exemple permet de se consacrer éventuellement à la vie militante, bien souvent les conditions sociales étant très différentes, les convictions restent superficielles. Se tourner alors vers l'activité en milieu ouvrier paraît largement au-dessus des forces de beaucoup d'entre eux.

C'est pourquoi, s'il y a une crise des idées révolutionnaires, elle provient moins des travailleurs que des intellectuels de gauche. Il y a bien longtemps, Trotski écrivait que « la crise

# D'ABORD CONTRE LA FONCTION PUBLIQUE PUIS... CONTRE TOUS !

**Le ministre de la Fonction publique, Jean-Paul Delevoye, a entrepris un tour de France pour faire mine de consulter les organisations syndicales au niveau régional sur la question des retraites. C'est lui que le gouvernement a envoyé au charbon, car les retraites de la fonction publique tiennent évidemment la première place dans les projets du gouvernement Raffarin.**

Alors que les experts et les gouvernants jouent depuis vingt ans les voyantes pour affirmer avec aplomb que le système de retraite court à la faillite, la résistance opposée aux projets de Juppé en 1995 par les salariés du secteur public a servi d'avertissement aux gouvernements. Ce que Balladur avait réussi à imposer en 1993 aux salariés du privé n'a pas pu être imposé jusqu'ici aux salariés du secteur public. Et cela constitue un blocage pour pousser plus avant les attaques contre les salariés du privé. Le Medef et le gouvernement ne cachent pas qu'ils voudraient augmenter la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite pleine. Ce n'est ni 37,5 ni 40 ans qu'il faudrait, selon eux, mais 42, 43 ou 45 ans de cotisations pour tout le monde.

C'est dire que les 37,5 années de cotisations que les salariés du secteur public ont

réussi à conserver sont le verrou que le gouvernement Raffarin voudrait faire sauter, en espérant l'approbation des salariés du privé, pour ouvrir la voie à de nouvelles attaques contre les uns et les autres.

C'est pourquoi la revendication des 37 ans et demi pour tous, c'est-à-dire de l'alignement par le haut et non par le bas des retraites des salariés du public comme du privé, marque clairement le refus d'un nouveau recul de la part des travailleurs.

Il n'y avait pas que l'allongement de la durée de cotisation dans la loi Balladur. Bien d'autres mesures, beaucoup moins spectaculaires mais encore plus dommageables, y figuraient, comme les règles de calcul du montant des pensions et la façon de les revaloriser, qui entraînent une dégradation régulière du pouvoir d'achat des pensions depuis 1993 par rapport à ce qu'elles auraient été sans la loi Balladur, dégradation qui va encore s'aggraver dans les années qui viennent. Mais pour que la classe ouvrière puisse reprendre ce qu'on lui vole, il faut d'abord s'opposer à tout nouveau recul. Et l'allongement de la durée de cotisation est la mesure test que le gouvernement va essayer de faire passer, pour ensuite pousser son avantage si on laisse faire.

Oh, il proposera sans doute, comme Balladur, une mise en place progressive, pour ne pas

attaquer tout le monde de front. Mais ça ne sera qu'un début et, si on laisse faire, d'autres attaques suivront. D'ailleurs la loi Balladur ne fera complètement sentir ses effets qu'après 2008, lorsque le calcul de la retraite sur les vingt-cinq meilleures années s'appliquera complètement, mais le gouvernement n'attend pas 2008 pour procéder à de nouvelles attaques. L'allongement de la durée de cotisation pour les salariés du public n'est qu'une étape pour le gouvernement mais ne restera pas une mesure isolée. Et c'est une raison de plus de s'y opposer collectivement, quel que soit le secteur dans lequel on travaille.

Il est révoltant d'oser affirmer que, au XXI<sup>e</sup> siècle, il faudrait travailler plus longtemps

pour pouvoir bénéficier d'une retraite correcte. Car la production de richesses a été multipliée par dix au cours du siècle dernier, alors que la population n'a augmenté que de 20 % et que le nombre d'heures de travail a été divisé par deux. Cela signifie qu'on produit 16 fois plus en une heure de travail aujourd'hui qu'il y a un siècle. Mais cet énorme accroissement de richesses tirées de l'exploitation de la classe ouvrière ne lui revient pas. La part de la bourgeoisie, des classes riches ne cesse de s'accroître alors que celle des travailleurs se réduit. Si les travailleurs récupéraient ne serait-ce que la part qu'on leur a volée depuis un quart de siècle, ils auraient largement de quoi vivre, élever leur famille, profiter de leurs vieux jours.

Si les retraites sont mena-

cées aujourd'hui, ce n'est pas par le nombre trop grand de retraités par rapports aux actifs, comme on veut nous le faire croire, mais bien par l'avidité du patronat qui veut encore réduire la part de la classe ouvrière.

Toute la classe ouvrière a intérêt à faire bloc, public et privé, salariés, chômeurs et retraités contre ces attaques contre les retraites car en ayant le culot d'évoquer la justice et l'égalité c'est le sort de toute la classe ouvrière que le patronat et le gouvernement veulent niveler par le bas. Il faut refuser toute concession supplémentaire. En prenant l'argent où il est, dans les coffres-forts du patronat, il y a largement de quoi assurer des retraites et des salaires corrects.

**Dominique CHABLIS**



## L'ATTENTISME DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES

**Bien que le ministre de la Fonction publique ait été accueilli froidement, lors de sa tournée des régions, par les organisations syndicales – parfois pas accueilli du tout comme à Toulouse – il se dit satisfait de constater que, selon lui, plus personne ne conteste la nécessité de la réforme des retraites.**

Et c'est là que le bât blesse. Car la prétendue nécessité d'une réforme pour sauver les retraites est une grossière mystification qui passe pour une vérité à force d'être martelée depuis des années. On comprend l'intérêt du patronat de pressurer toujours plus les salariés au lieu de payer des salaires corrects qui permettraient à tous de vivre correctement. Les gouvernements aux ordres ainsi que les soi-disant experts et autres plumitifs à leur service s'efforcent de tromper le peuple.

Et malheureusement, du côté de la classe ouvrière, bien peu dénoncent avec suffisam-

ment de vigueur cette campagne de mensonges. Les confédérations syndicales elles-mêmes s'indignent plus de la volonté du gouvernement de passer en force sans accepter de négocier que de la mise en condition de l'opinion ouvrière.

Et pourtant ces confédérations associées à la gestion des caisses de retraites sont bien placées pour savoir que les gouvernements ont tous puisé sans vergogne dans les caisses alimentées par les cotisations des salariés pour verser des prestations sociales à des non-salariés, pour faire des cadeaux au patronat sous prétexte de lutter contre le chô-

mage, pour payer des intérêts de plus en plus importants aux marchés financiers... Ils savent que les caisses de la Sécurité sociale comme les caisses de retraites complémentaires ont épongé par dizaines de milliards les dettes de l'État... Ils savent mieux que personne que la Sécurité sociale avec son budget de deux mille cinq cent milliards de francs (une fois et demie celui de l'État) sert de vache à lait à celui-ci et que les cotisations des salariés sont mises à toutes les sauces. Les trous ainsi creusés sont des gouffres de centaines de milliards de francs. Et pourtant ces représentants syndicaux ne réagissent pas comme ils le devraient lorsqu'on prétend que les travailleurs doivent faire de nouveaux sacrifices pour assurer leur retraite !

En admettant l'idée qu'il faut « réformer les retraites », pour se faire accepter comme interlocuteurs par le gouvernement, ils se placent d'emblée sur le terrain du patronat et du gouvernement. Oh, bien sûr, ils prétendent avancer des solutions différentes mais ils laissent croire que tout cela peut se négocier.

Pour que les travailleurs ne se voient pas imposer de nouveaux sacrifices, c'est sur la base d'un autre rapport de force entre la classe ouvrière et le patronat qu'il faudrait, non pas négocier, mais imposer des reculs à l'avidité du patronat et au culot du gouvernement. Négocier sur la base du rapport de force actuel, où le patronat se croit tout permis, c'est livrer les travailleurs à ses exigences.

L'urgence c'est que la

classe ouvrière retrouve confiance dans ses forces. Les confédérations syndicales n'ont toujours pas proposé de nouvelles étapes de mobilisation après les manifestations pourtant réussies du 1<sup>er</sup> février dernier. Des grèves et des manifestations plus nombreuses et plus déterminées contribueraient à convaincre de leur bon droit les travailleurs ébranlés par les prétendus arguments démographiques qu'on leur assène, pourraient entraîner les hésitants et redonner confiance à tous. Mais si les confédérations sont aux abonnés absents, les militants ouvriers, tous les travailleurs conscients, en reprenant courage, peuvent préparer avec leurs camarades de travail la riposte aux attaques du gouvernement.

**D. C.**